

Journée thématique consacrée  
aux collections du Musée Carnavalet-Histoire de Paris



*Journée d'études de la SFN organisée par MM. Philippe CHARNOTET et Antony HOSTEIN  
en partenariat avec le Musée Carnavalet-Histoire de Paris*

## **Couverture**

NM292 - Denier d'argent de Louis I<sup>er</sup>, dit le Pieux, empereur de 814 à 840  
(frappé entre 819 et 830, acquis en juillet 1881 ; 2,05 cm ; 1,62 g ; × 2,2)

## SOMMAIRE

---

### ÉTUDES ET TRAVAUX

- 436 **Philippe CHARNOTET**  
Histoire et composition des collections numismatiques  
du Musée Carnavalet-Histoire de Paris
- 443 **Antony HOSTEIN, Andréas QUERTIER**  
Les monnaies antiques du fonds Vacquer découvertes à Paris  
dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle
- 449 **Laurent SCHMITT**  
Un *aureus* « retrouvé » de Faustine la Jeune du trésor du Lycée Henri IV
- 453 **Christian CHARLET**  
La collection de monnaies françaises de Hugues Capet à 1919,  
donnée au Musée Carnavalet par M. Anatole Lemoine de la Durandière
- 458 **Philippe THÉRET, Xavier BOURBON**  
Catalogue raisonné des œuvres d'Augustin Dupré
- 464 **Emmanuel BAUCHARD**  
La représentation des femmes dans les médailles de 1848
- 473 **Michel AMANDRY**  
L'Exposition Universelle de 1900 à Paris.  
Fonds patrimonial au Musée Carnavalet et souvenir familial

### SOCIÉTÉ

- 477 Compte rendu de la séance du 04 décembre 2021

## PROCHAINES SÉANCES

---

SAMEDI 08 JANVIER 2022 - 14h00 - INHA, salle Vasari

SAMEDI 05 FÉVRIER 2022 - 14h00 - INHA, salle Vasari

SAMEDI 05 MARS 2022 - 13h30 - INHA, salle Vasari (Assemblée Générale)

## ÉTUDES ET TRAVAUX

Philippe CHARNOTET\*

### Histoire et composition des collections numismatiques du Musée Carnavalet-Histoire de Paris

À la date du mois de juillet 1881 du premier registre d'entrée de la « Bibliothèque et des collections historiques de la ville de Paris »<sup>1</sup>, figure au numéro 57 la première acquisition officielle d'une œuvre numismatique faite par le musée Carnavalet (figure 1).

Il s'agit d'un denier d'argent de Louis le Débonnaire<sup>2</sup>, également connu sous le nom de Louis I<sup>er</sup> dit le Pieux, empereur d'Occident de 814 à 840, et fils de Charlemagne.

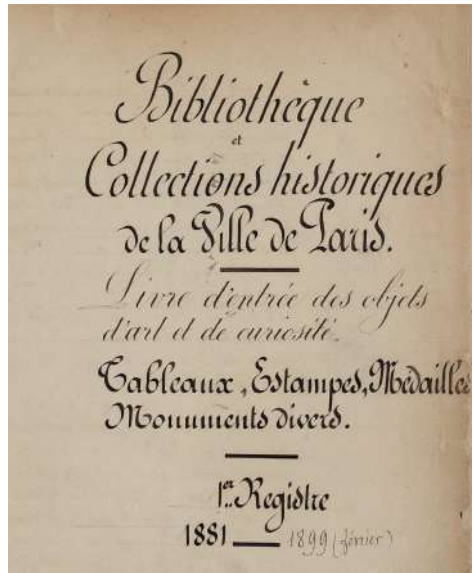
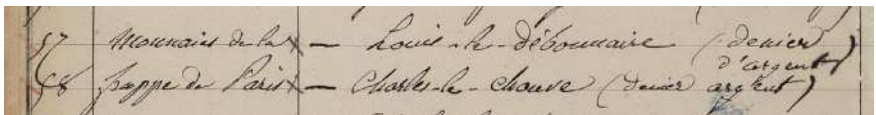


Figure 1 – Livre d'entrée des objets d'art et de curiosité du Musée Carnavalet, 1881-1899  
(© Musée Carnavalet-Histoire de Paris).



\* Responsable du département numismatique, Musée Carnavalet-Histoire de Paris ; philippe.charnotet@paris.fr

1. Bibliothèque et Collections historiques de la Ville de Paris, Livre d'entrée des objets d'art et de curiosité. Tableaux, Estampes, Médailles, Monuments divers. 1<sup>er</sup> Registre. 1881 – 1899 (février). Page 6.
2. La monnaie est aujourd'hui inventoriée sous le n<sup>o</sup> NM292, avec au droit, une croix pattée dans un cercle perlé, un grènetis en bordure et la légende circulaire : « HLVDIVICVS IMP » ; au revers, la légende « PARISIIS » dans le champ (1,62 g ; 2,05 cm) ; Prou 317 (pl. 8/317).

Il est indiqué que cette monnaie, de petit module, a été acquise pour la somme de 50 francs auprès du marchand Feuarent ; celle-ci faisait partie, semble-t-il, d'un lot de deniers carolingiens acquis à la même date. Aux n<sup>os</sup> 58 à 60 figurent en effet deux monnaies de Charles le Chauve et une de Louis le Jeune. Dans la colonne « nature des objets » du même tableau est aussi mentionnée « monnaie de la frappe de Paris », qui témoigne déjà du souci d'inscrire, dès l'origine, les acquisitions du musée dans une histoire avant tout parisienne.

Cette première acquisition « officielle », réalisée un an après l'ouverture du musée en février 1880, ne tient toutefois pas compte de l'« Ancien Fonds », c'est-à-dire des premières collections déjà rassemblées en vue de la création d'un musée municipal et dont une partie disparaîtra dans l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris, où elles étaient entreposées, le 24 mai 1871. Ce fonds a fait l'objet d'une description relativement sommaire dans le premier numéro du livre d'entrée de 1881 puisqu'il n'est mentionné, pour la numismatique, que l'existence de « médailles, jetons et monnaies détaillés au procès-verbal de remise sous les n<sup>os</sup> 64 à 67 ». Nombre de ces œuvres, sauvées de la catastrophe, se retrouveront, par la suite, inventoriées dans les collections du musée.

L'acquisition la plus récente est un bronze frappé des *Parisii*, daté du 1<sup>er</sup> siècle a.C. au type LT7137<sup>3</sup>, acheté en novembre dernier chez CGB, et qui vient compléter utilement une série de monnaies gauloises récemment acquises par le musée suite aux dernières réattributions faites à ce peuple par Bruno Foucray et Alain Bulard<sup>4</sup>.

Entre ces deux dates, soit 140 ans, ce sont plus de 45 000 œuvres numismatiques qui sont entrées dans les collections du Musée Carnavalet-Histoire de Paris.

En 2021, celles-ci se répartissent comme suit :

- 15 903 médailles ;
- 10 791 monnaies (dont 2017 provenant de dépôts) ;
- 14 610 jetons ;
- 2 661 cachets, 1 035 plombs, 329 coins monétaires et de médailles, 120 sceaux, 106 empreintes.

Deux séries d'objets ont reçu une affectation particulière, propre à la répartition des œuvres entre les départements du musée. Les billets et assignats, en raison de la technique de fabrication employée, relèvent ainsi du département des estampes ; à l'inverse, les plaques de métiers, monétiformes, ont été intégrées au département numismatique, plutôt qu'à celui des objets d'histoire et de mémoire. Ces œuvres sont au nombre de 274 pour les plaques et 1 889 pour les billets et assignats.

## Les monnaies

La collection de monnaies du musée s'étend de la fin de l'âge du Fer, avec les monnaies du peuple gaulois des *Parisii* (figure 2)<sup>5</sup>, jusqu'à l'époque contemporaine, et les récentes acquisitions des séries de 50 euros de la Monnaie de Paris consacrées aux « Rives de la Seine » et aux « Trésors de Paris ».

3. LA TOUR 1892.

4. FOUCRAY, BULARD 2020.

5. Le statère des *Parisii* de la classe II, acquis en 1885, constitue à ce titre l'un des fleurons historiques et artistiques des collections du musée, si ce n'est de la numismatique gauloise (NM4, 7,21 g ; 2 cm).



Figure 2 – Statère gaulois du peuple des *Parisii*  
 (© Musée Carnavalet-Histoire de Paris, MN4 ; × 1,5).

Un premier ensemble, classé de façon chronologique, se compose de monnaies provenant de différentes collections. La plus importante est la donation de monnaies françaises, faite en novembre 1919 par Anatole de la Durandière. Constituée de 1282 monnaies, depuis Hugues Capet jusqu'à la République de 1870, avec quelques monnaies coloniales, son montant est à l'époque estimé à 10 839 francs. Cette première collection sera complétée par une seconde composée de monnaies de nécessité et de billets de guerre.

Le second ensemble est constitué de monnaies de fouilles et de trésors monétaires, majoritairement antiques. Jusqu'à l'entre-deux-guerres, le musée Carnavalet a été en effet le lieu où étaient réunis, suite à un don ou à une acquisition, la plupart des vestiges archéologiques trouvés à Paris ou dans le département de la Seine, qu'il s'agisse des découvertes faites par Théodore Vacquer au *xix<sup>e</sup>* siècle, lors des grands travaux haussmanniens, ou d'autres trouvailles fortuites, comme celle du trésor de Nanterre. Découvert en mars 1904 dans la maison départementale de santé de Nanterre, ce dépôt était enfoui à 1,50 m de profondeur, dans un vase de terre rouge pâle. Composé de 1 968 deniers et antoniniens du *iii<sup>e</sup>* siècle, allant du règne de Septime Sévère à ceux de Valérien et Gallien, il fut le premier dépôt à faire l'objet d'une analyse à la fois typologique, stylistique, métrologique mais aussi par procédé chimique. Cette étude exhaustive menée par P. Le Gentilhomme dans le cadre de sa conférence à l'EPHE, pendant l'année scolaire 1944-1945, fit l'objet d'une publication dans la *RN* de 1946 (figure 3)<sup>6</sup>, contribuant à faire de cette trouvaille un dépôt de référence.



Figure 3 – Denier de Septime Sévère, « Trésor de Nanterre »  
 (© Musée Carnavalet-Histoire de Paris, NT3/1 ; × 1,5).

6. LE GENTILHOMME 1946.

Le musée Carnavalet détient également dans ses collections de nombreux objets trouvés dans, ou à proximité, de la Seine, lors des travaux réalisés au XIX<sup>e</sup> siècle et liés à la rectification du tracé des berges, de la reconstruction des ponts et du dragage du fleuve. Recueillis par Arthur Forgeais, commerçant des quais de Seine, ces objets sont alors qualifiés de « plombs historiés ». Il s'agit surtout de méreaux des corporations de métiers, d'imagerie religieuse, d'enseigne de pèlerinage ou encore de ce que Forgeais appelle la numismatique populaire, ainsi que de monnaies romaines. Ces trouvailles, qui datent de l'Antiquité et du Moyen Âge, ont fait l'objet de plusieurs publications dans lesquelles figurent une description détaillée de l'objet, une gravure ainsi que le lieu de sa découverte (Petit Pont, Pont Notre-Dame, Pont Michel...)<sup>7</sup>.

Il convient aussi de noter que certaines de ces œuvres, conservées dans les réserves du musée, sont enregistrées en tant que matériel d'étude. Si ce dernier ne correspond pas à une catégorie des collections des musées de France (Livre IV, titre V du Code du patrimoine), il peut dans certaines hypothèses présenter un intérêt patrimonial et scientifique qui justifie son entrée dans les collections du musée. Tel est le cas, pour le département numismatique, des monnaies sus-citées, issues des fouilles menées par Théodore Vacquer. Celles-ci ont récemment fait l'objet d'un chantier des collections mené par les élèves de l'Institut National du Patrimoine et de l'École du Louvre, chantier à la suite duquel plusieurs centaines de ces monnaies ont pu être inventoriées<sup>8</sup>.

Plusieurs « dépôts de fondation » commémorant la construction de bâtiments parisiens sont également conservés au musée Carnavalet. Il s'agit en général de dépôts « mixtes » contenant à la fois des médailles et des monnaies, datant leur année d'enfouissement. On peut citer ceux de la Pompe à feu de Grenelle, 1786 (14 pièces), du Palais du ministère des Relations extérieures, dit Palais d'Orsay, 1810 (29 pièces), ou encore du Marché des Carmes, 1813 (20 pièces).

## Les médailles

Reprenant le mode de classement traditionnel et de référence, qui était au XIX<sup>e</sup> s. celui du département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France, la collection est organisée en quatre ensembles<sup>9</sup> :

- la série des portraits, au classement alphabétique des personnages représentés (de l'émir Abdelkader à l'écrivain Émile Zola) ;
- les médailles d'administrations et de récompense (médailles de conseillers municipaux de la Ville de Paris, récompenses décernées lors des Expositions universelles ou encore médailles des lauréats de concours agricoles...);
- les collections particulières (nombreuses et aussi diverses que la collection Perret qui illustre les événements des années 1848 à 1852, ou celle des médailles artistiques du fonds Mariani, qui met à l'honneur le travail de deux artistes et médailleurs de renom de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : Louis-Oscar Roty et Louis-Eugène Mouchon) ;

7. FORGEAIS 1862-1866.

8. Rapport de chantier des collections – Département numismatique du Musée Carnavalet-Histoire de Paris. Du 4 au 8 juin 2018, Institut National du Patrimoine.

9. Nous reprenons ici différentes informations du Projet Scientifique et Culturel du musée Carnavalet, renseignées par Thierry Sarmant, responsable du département numismatique du musée de 2010 à 2015 (SARMANT 2015).

- la série historique, au classement chronologique. Cette partie consacrée aux principaux événements qui se sont déroulés à Paris au cours de son histoire est la plus importante. Au sein même de celle-ci sont particulièrement bien documentées les périodes de la Révolution française (1789-1799) et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle (1830, 1848-1852, 1870-1871). Ce fonds de médailles révolutionnaires est le fait de deux donations exceptionnelles réalisées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : les collections Liesville en 1881 (figure 4)<sup>10</sup> et Fabre de Larche (figure 5)<sup>11</sup> en 1899.



Figure 4 – Portrait du comte Alfred de Liesville (1836-1885)

(© Musée Carnavalet-Histoire de Paris, P1263, huile sur toile par Tissier en 1857, 81,5 × 65,5 cm).

10. Issu de l'aristocratie normande, Alfred de Liesville (1836-1885) fait don au musée Carnavalet, en 1881, de plusieurs dizaines de milliers de « pièces, médailles, livres, papiers, armes, faïences, drapeaux, insignes, etc. de la grande époque révolutionnaire » : *Bulletin de la Ville de Paris*, 3<sup>e</sup> année, n° 7, 14 février 1881, p. 54. Considéré avec Jules Cousin comme l'un des pères fondateurs du musée Carnavalet, il en devient conservateur-adjoint en 1879.
11. Originaire du village de Larche, dans les Alpes de Haute-Provence, Marc Fabre (1823-1897) est un notaire qui exerça de 1857 à 1877 au 14 rue Thévenot (actuellement rue Réaumur) à Paris. Membre de plusieurs sociétés savantes (Société d'Anthropologie, Société Nationale des Antiquaires de France...), il fait don au musée d'une collection de plus de 2 600 objets de l'époque révolutionnaire (1789-1799).





Figure 5 – Photographie émaillée de Marc Fabre de Larche par Lafon de Camarsac  
(© Musée Carnavalet-Histoire de Paris, don de Jean-Édouard Fabre en 2019, 2019.4.1).

Plusieurs milliers de médailles sont ainsi venus enrichir les collections du musée, complétées par de nombreux jetons, monnaies, coins, essais monétaires, cachets, estampilles, et autant d'objets d'histoire et de mémoire (plaques, boutons, porcelaines, bijoux...). Témoignages d'une histoire tant parisienne que nationale, ces œuvres font du musée Carnavalet la première collection de France pour cette période.

## Les jetons

Les jetons les plus nombreux sont ceux allant de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit surtout de jetons de l'échevinage parisien, de jetons de marchands, ou encore de jetons armoriés de personnalités parisiennes d'Ancien Régime. Les jetons des institutions centrales pour cette période sont également bien représentés : Assemblée du clergé, Ordres du roi, Maison du roi et de la reine, Juridictions (Conseil du roi, Parlement de Paris...), Caisses et administrations. La collection Dulau de jetons et méreaux constitue la principale source de ce fonds (1874), qui comprend également de nombreuses frappes du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Cachets, coins, sceaux et empreintes

Issus en grande partie des collections Liesville et Fabre de Larche, ces objets concernent essentiellement la période révolutionnaire. Le fonds Augustin Dupré (1748-1833), graveur général des monnaies depuis la fin de la royauté jusqu'au Consulat, est particulièrement bien représenté avec 173 œuvres<sup>12</sup> : médailles, coins et poinçons mais aussi médaillons en plâtre patiné, cires rouges sur ardoise et dessins ayant contribué à leur réalisation.

## Bibliographie

- FORGEAIS 1862-1866 : A. FORGEAIS, *Collection de plombs historiques trouvés dans la Seine*, Paris, 1862-1866, 5 volumes in-8° avec figures : I. Méreaux des corporations de métiers, 1862 ; II. Enseignes de pèlerinages, 1863 ; III. Variétés numismatiques, 1864 ; IV. Imagerie religieuse, 1865 ; V. Numismatique populaire, 1866.
- FOUCRAY, BULARD 2020 : Br. FOUCRAY, A. BULARD, *Monnaies gauloises en bronze d'Île-de-France. Synthèse sur la circulation et les émissions monétaires*, Revue archéologique d'Île-de-France, Supplément 6, Paris, 2020.
- LA TOUR 1892 : H. DE LA TOUR, *Atlas de monnaies gauloises. Préparé par la Commission de la topographie des Gaules*, Édition Plon, Nourrit, Paris, 1892.
- LE GENTILHOMME 1946 : P. LE GENTILHOMME, *La Trouvaille de Nanterre*, RN, 9, 1946, p. 15-114.
- SARMANT 2015 : Th. SARMANT, *Projet Scientifique et Culturel (PSC). Musée Carnavalet-Histoire de Paris, État des lieux et diagnostic, Annexe 19 : Département de la numismatique*, 2015, p. 294-296.
- TROGAN, SOREL 2000 : R. TROGAN, P. SOREL, *Augustin Dupré (1748-1833) Graveur général des monnaies de France*, Collections du Musée Carnavalet, Paris Musées, Paris, 2000.

12. TROGAN, SOREL 2000.

Antony HOSTEIN\*, Andréas QUERTIER\*\*

## Les monnaies antiques du fonds Vacquer découvertes à Paris dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

Les pièces étudiées ont été mises au jour par Théodore Vacquer (1824-1899), le premier archéologue de Paris, durant sa période d'activité entre les années 1850 et 1890<sup>1</sup>. Architecte de formation, Vacquer dirigea les fouilles archéologiques accompagnant les travaux de transformation urbaine menés à Paris par le baron Haussmann. Dans ce cadre, il a pris l'habitude de documenter avec précision l'ensemble des relevés de terrain et des objets issus de ses fouilles, un fait inhabituel au XIX<sup>e</sup> siècle. En 1866, il est promu inspecteur au service historique de la ville de Paris. Ses abondantes notes et archives (10 000 feuillets, 90 cartons) ont permis de documenter les principaux monuments antiques ainsi que le tracé de la trame urbaine du chef-lieu des *Parisii*, Lutèce. Elles ont abouti en 1912 à la publication d'une synthèse posthume par Félix-Georges de Pachtère (1881-1916) : *Paris à l'époque gallo-romaine : l'apport des papiers Vacquer*. Quant aux objets découverts au cours de ses investigations, une partie d'entre eux a été déposée au Musée Carnavalet-Histoire de Paris. Pendant tout le XX<sup>e</sup> siècle, ce mobilier a été déplacé au gré des déménagements et réaménagements du musée, engendrant des pertes irrémédiables des objets ou des informations qui les accompagnaient (registres, étiquettes).

C'est dans ce contexte qu'a été redécouvert un important lot de monnaies du fonds Vacquer par Philippe Charnotet au moment de son arrivée comme attaché de conservation au musée, à la veille des grands travaux qui ont abouti à sa somptueuse rénovation. Ce lot, conservé dans des tiroirs en bois, n'était inventorié nulle part. Il regroupait quelques dizaines de monnaies antiques, médiévales et modernes contenues dans des papiers sur lesquels étaient consignés des adresses et des décomptes, précis ou approximatifs. L'écriture de Vacquer se reconnaissait bien sur ces enveloppes. À ce premier ensemble, s'en ajoutait un second qui lui était lié, comptant plusieurs centaines de pièces et d'objets monétiformes en vrac.

En 2018, le premier ensemble du lot a fait l'objet d'un chantier-école par les élèves de l'Institut national du Patrimoine (INP) sous la supervision de Philippe Charnotet. Il a été confirmé que les monnaies étaient bien conservées dans leurs emballages d'origine. Une fois le vrac mis de côté dans des plateaux (8 plateaux de 70 à 90 monnaies chacun, 5 autres abritant des sachets contenant des dizaines de pièces), les 423 pièces associées à une archive indiquant leur lieu de trouvaille ont fait l'objet d'un inventaire rétrospectif ainsi que d'un suivi pour leur bonne conservation. L'ensemble a ensuite été conditionné dans quatre plateaux (inv. 2018.0.76.1 à 2018.0.76.94) dans le respect des normes de conservation.

Le chantier de l'INP, en raison de sa brièveté, n'a pas permis une étude numismatique détaillée, avec numérisation, classement et identification des pièces. Aucune enquête non plus n'a été conduite pour placer sur un plan cette documentation géo-référencée et essayer d'en tirer des informations historiques.

\* Vice-Président de la SFN, Directeur d'études à l'EPHE-PSL ; antony.hostein@ephe.psl.eu

\*\* Membre de la SFN, étudiant en Master 2 à l'EPHE-PSL ; andreasquertier@gmail.com

1. JONES 2017, p. 157-183.

En parallèle, le Pôle archéologique du Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de Paris (DHAAP) dirigé par Julien Avinain alimente depuis 2014 une carte archéologique en ligne présentant l'ensemble des découvertes archéologiques anciennes ou récentes effectuées à l'intérieur de l'emprise urbaine<sup>2</sup>. Cette entreprise se fonde sur les enquêtes menées par Michel Fleury et Didier Busson<sup>3</sup>. Elle s'appuie aussi sur la vaste documentation archivistique laissée à sa mort par Vacquer, entièrement numérisée. D'ailleurs, dans la carte en ligne, à chaque notice individuelle sont souvent associés des clichés des archives issues de ce fonds.

C'est dans ce contexte documentaire et scientifique qu'un échantillon de 423 monnaies a été sélectionné par Ph. Charnotet et A. Hostein et confié pour étude en 2020 à Andréas Quertier pour son Master à l'EPHE, dans le cadre de la convention passée entre l'école et l'établissement Paris Musées. Au terme d'une première année de Master conduite dans des conditions difficiles en raison de la pandémie, ce sont 177 monnaies romaines (et gauloises dans une moindre mesure) qui sont étudiées, auxquelles s'ajoutent 29 pièces antiques découvertes lors de la construction du Palais de Justice et mises en dépôt par le Musée de Cluny. Il s'agit pour l'essentiel de monnaies souvent très corrodées et par conséquent indéterminées. Si les bronzes des époques augustéenne puis antonine sont bien représentés, ce sont les pièces radiées (officielles ou imitations) du III<sup>e</sup> siècle et les émissions du IV<sup>e</sup> siècle qui forment l'essentiel du corpus.

Le travail sur ce corpus de 206 monnaies est actuellement en cours. La numérisation à l'aide d'un portique a été réalisée au printemps 2021. Les identifications proposées sont actuellement consignées dans un tableur Excel. Une fois ces tâches achevées, il conviendra de retrouver le lieu dans Paris où chaque pièce a été mise au jour, en tenant compte des transformations du tissu urbain et d'éventuels changements dans le nom des rues. Ce travail cartographique permettra dans un second temps de contextualiser ces découvertes afin d'étudier la circulation monétaire à *Lutetia*. Cette mise en perspective tiendra compte aussi bien des mentions de découvertes anciennes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles que des rapports récents de l'archéologie préventive. Elle permettra en retour d'enrichir le SIG de la Carte archéologique de Paris.

Dans le cadre doublement contraint d'un travail d'étape et d'une contribution au *BSFN*, nous avons pris le parti de présenter deux monnaies intéressantes pour l'histoire des origines de la ville. Nous ne ferons pas ici de révélation spectaculaire mais montrerons plutôt le grand potentiel de ce fonds pour nos études.

D/ [M·]ANT·IMP·AV[G·III·VIR·R·P·C·M·BA]RBAT·Q·P·. Tête nue de Marc Antoine à dr.

R/ CAESAR [IMP·PONT·]III·VIR·R·P·C·. Tête nue d'Octave à dr.  
Denier, 3,3 g, 19 mm, 10 h [cat. n° 8, papier emballage "Mon Héricart"] (figure 1) ; RRC 517/2 ; Éphèse (atelier contrôlé par Marc Antoine, monétaire M. Barbatius Pollio) ; 41 a.C.

D/ IM[P CAESAR DIVI F]D[IV]I [IVLI]. Têtes nues de César *divus* à g. et d'Octavien à dr.  
R/ Cl[V]. Proue à dr. surmontée d'une structure.  
Dupondius, 21 g, 28 mm, 12 h [cat. n° 7.2, papier d'emballage « R. Sorbonne et de Cluny, égot 1859 »] (figure 2) ; RPC I, 517 ; Vienne ; 36 a.C.

2. <https://geoapps.huma-num.fr/adws/app/a031b266-40f4-11e9-8252-9bef4db631c3>.

3. FLEURY 1972 ; BUSSON 1998.

Ces deux monnaies frappées durant le Second Triumvirat se signalent par leur relative rareté sur des sites archéologiques de la Gaule intérieure. Le type du denier d'abord (figure 1) est attesté en France dans un nombre restreint de dépôts<sup>4</sup> : le trésor de Meussia en contient un exemplaire (cat. n° 227 – tpq 37 a.C.), celui de Mont Souvance, Laissex un également (cat. n° 93 – tpq 19 a.C.), celui de Maillé deux (cat. nos 434-435 – tpq 15 a.C.), celui de Bourgueil six (cat. nos 500-505 – tpq 15 a.C.), et enfin celui de Dombresson quatre (cat. nos 245-248 – tpq Néron, 68 p.C.). Bien que corrodée, la monnaie a gardé son relief, preuve d'une circulation limitée ; mais ce qui importe le plus ici est la mention manuscrite « *Mon Héricart* » pour « *M(ais)on Héricart* » sur le papier qui accompagne sa découverte.

Le bronze « colonial » de Vienne (figure 2) n'est lui non plus pas fréquent sur des sites de Gaule intérieure localisés au nord de la Loire. Il a été mis au jour dans des remblais avec un sesterce de Postume (21 g, 31 mm, 7 h – type RIC V, 107). Dans l'inventaire détaillé des découvertes en contexte stratigraphique qu'il a publié en 2015, Stéphane Martin en a recensé 36 du même type en Gaule Belgique, 29 en Germanie, et 2 en Lyonnaise<sup>5</sup>. Pièces souvent coupées en leur moitié pour les convertir en monnaies



Figure 1 – Denier (× 1,5).



Figure 2 – Dupondius (× 1,5).

4. Voir AMANDRY 2003 qui réunit l'étude par plusieurs spécialistes (S. Estiot, M. Amandry...) des principaux dépôts contenant ces espèces.
5. MARTIN 2015 et la documentation en ligne déposée sur HAL (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01344885>). Sont exclues de ce décompte les monnaies pour lesquelles on ne dispose d'aucune indication stratigraphique.

divisionnaires, elles se retrouvent très majoritairement dans des contextes de fortins ou de camps militaires d'époque augustéenne ou tibérienne avant de disparaître de la circulation au milieu du 1<sup>er</sup> siècle p.C. En seconde position, loin derrière, ce sont des sites d'*oppida*/habitats regroupés, centres politiques parfois marqués par une occupation militaire, qui livrent de telles espèces – et dans une moindre mesure des sanctuaires. On peut signaler ici que six exemplaires, tous coupés, ont été anciennement découverts, sans contexte précis, à Bibracte<sup>6</sup>. Enfin, comme pour la monnaie précédente, il convient de prendre bonne note de la mention écrite qui figure sur le papier d'emballage. Elle indique : « *R. Sorbonne et de Cluny, égout 1859* ».

Les adresses des deux étiquettes permettent de géolocaliser avec précision les découvertes dans le SIG de la Carte archéologique de Paris, même si la lecture attentive des archives associées montre que les monnaies n'étaient que rarement consignées par Vacquer dans ses inventaires. « *R. Sorbonne et de Cluny, égout 1859* » correspond au secteur situé à l'est de l'actuel place Paul Painlevé, dans l'ancienne portion de la rue de Cluny, ouverte en 1855, qui se prolongeait par la rue de la Sorbonne en croisant la rue des Écoles à l'emplacement du square Samuel Paty. Les découvertes ont été faites dans le cadre de suivis de travaux. Le site correspond certainement dans le SIG à la notice n° 1181 (47 rue des Écoles) liée à la construction de l'égout méridional de 1858. Dans le tissu urbain antique<sup>7</sup>, nous nous situons au cœur de la *Lutetia* monumentale du Haut-Empire.

Quant à la « *M(ais)on Héricart* », si elle se trouvait bien rue Malebranche<sup>8</sup>, la notice du SIG qui lui est consacrée correspond à l'entrée n° 1406, indexée et rattachée au 3 rue Le Goff, rue voisine perpendiculaire. Dans l'Antiquité, ce quartier forme un îlot situé au cœur politique de la ville, entre le mur méridional du forum et les thermes de la rue Gay-Lussac.

En somme, on dispose de deux monnaies rares, précoces, qui se démarquent des nombreuses pièces en mauvais état et banales habituellement mises au jour par Vacquer. En plus d'être peu fréquentes sur des sites de Gaule intérieure, ces monnaies ont été découvertes dans un secteur circonscrit de l'antique *Lutetia*.

La question des origines de Lutèce a fait couler beaucoup d'encre, la discussion étant relancée au cours des années 1990 par des travaux de synthèse<sup>9</sup> et des fouilles archéologiques qui se sont distinguées par la qualité d'enregistrement des données stratigraphiques<sup>10</sup>. Le débat peut être résumé en deux questions simples. Premièrement, où se trouve l'oppidum des *Parisii* mentionné par César (*Bellum Gallicum*, VII, 57, 1) ? Disposons-nous d'indices et de preuves probantes ? Deuxièmement, sur le site en question ou dans ses alentours immédiats, peut-on inventorier assez de *militaria* (et autres objets associés au milieu des soldats) pour parler d'une « occupation militaire » à La Tène D2b, entre la conquête et l'époque augustéenne ?

6. GRUEL, POPOVITCH 2007, p. 252, cat. n° 206.

7. Pour des plans à jour de *Lutetia* tenant compte des découvertes jusqu'aux années 2000, voir BUSSON, ROBIN 2009.

8. Voir BUSSON 1998 (CAG 75), p. 214-215, notice n° 274\*.

9. BUSSON 1998 ; POUX 1999 ; POUX, ROBIN 2000.

10. On citera les fouilles de la Sorbonne en 2000 (Responsable d'opération : S. Robin), de l'Institut Curie en 2006 (Responsable d'opération : D. Busson), ou encore de la Préfecture de police en 2015 (Responsable d'opération : X. Peixoto) pour ne citer que ces trois exemples.

Sur ce point, Didier Busson a parlé « d'oppidum introuvable »<sup>11</sup>, même s'il a souligné que l'implantation première de Paris s'est certainement faite dans le dernier tiers du 1<sup>er</sup> siècle a.C. Les fouilles récentes ont livré de nouvelles fenêtres d'observation et confirmé d'ailleurs que les traces d'occupations datées de la transition se situaient surtout dans le secteur de l'actuelle rue Soufflot, à une ou deux exceptions près sur l'Île de la Cité<sup>12</sup>. La caractérisation militaire de cette occupation a été proposée par Mathieu Poux dans trois contributions successives<sup>13</sup>. L'archéologue fondait ses observations d'une part sur un inventaire des *militaria*, et d'autre part sur la publication d'un puit funéraire mis au jour en 1974 rue de Vaugirard (près du Sénat) et qui contenait du mobilier interprété comme étant celui d'un auxiliaire gaulois.

Sur le plan monétaire et pour simplifier, les travaux de Bruno Foucray et de Stéphane Martin<sup>14</sup>, fondés sur des découvertes passées et récentes, ont montré que les monnaies les plus anciennes, des bronzes gaulois frappés et des espèces romaines en argent et en bronze, ont été principalement mises au jour dans un périmètre délimité de l'antique Lutèce – et dans une moindre mesure dans un secteur des berges de la Seine à l'occasion de dragages anciens<sup>15</sup> – qui correspond aux îlots du quartier de la rue Soufflot et ceux situés à leurs abords immédiats. On retiendra par ailleurs qu'en dépit des biais documentaires introduits par le nombre limité des fenêtres explorées, la distribution des *militaria* et celle des monnaies du faciès précoce d'occupation se recoupent largement, avec une densité marquée entre le Luxembourg et le quartier du Panthéon.

Les deux pièces du fonds Vacquer s'insèrent parfaitement dans ces ensembles, même s'il s'agit de découvertes sans contexte stratigraphique, et même si, comme le souligne Mathieu Poux, les monnaies ne sont, comparées à des *militaria*, que « des marqueurs secondaires » d'une présence militaire<sup>16</sup>. Ces deux pièces enrichissent de types rares ou inconnus à Paris les listes des monnaies tardorépublicaines dressées par nos prédécesseurs. Elles viennent s'ajouter à d'autres découvertes du fonds Vacquer, en particulier des potins (une bourse / un dépôt ?), que nous ne pouvons examiner ici, faute de place. En plus d'ajouter deux possibles témoignages de l'occupation précoce (LT D2b) de ce secteur de Paris, elles renvoient peut-être aussi à des circulations d'espèces liées aux milieux militaires.

Pour finir, on conviendra que ces deux monnaies isolées ne suffisent certes pas à renouveler l'histoire monétaire et locale d'une ville comme Lutèce. La prudence doit être de mise et rien n'est définitivement tranché quand on sait combien des fouilles nouvelles peuvent renouveler notre connaissance de ce passé lointain<sup>17</sup>. Les mises en

11. BUSSON 1996 repris dans 1998 (CAG 75), notices nos 17-43\*, p. 55-61.

12. Dans l'Île de la Cité, les emprises explorées sont très réduites : cf. BUSSON 2008 ; PEIXOTO 2015.

13. POUX 1999 ; 2008 ; POUX, ROBIN 2000.

14. FOUCRAY 1994 ; MARTIN 2011 ; FOUCRAY, BULARD 2020 (avec renvois à différents rapports de fouilles dont BUSSON 2006, p. 147 sq.).

15. Voir la carte de ces découvertes établie par POUX, ROBIN 2000, p. 196, qui livre un état de nos connaissances à la date de parution de l'article. Le nombre de 148 monnaies gauloises (en argent et bronze) sur lequel s'appuient les auteurs est plus que doublé dans l'inventaire publié par Stéphane Martin dix ans plus tard (MARTIN 2011, p. 1191 : 340 pièces, dont 7 en or et 14 en argent).

16. POUX 2008, p. 304.

17. En l'état de nos connaissances, les dossiers monétaires ne permettent pas de faire pencher la balance en faveur d'une explication ou d'une autre : cf. MARTIN 2011, p. 1195-1196.

série en revanche, elles, permettront peut-être de faire avancer les choses. Or, le fonds Vacquer, en plus des pièces archivées déjà signalées, rassemble 13 tiroirs où sont rangées des centaines de découvertes qu'il reste encore à inventorier, identifier et étudier.

## Bibliographie

- AMANDRY *et al.* 2003 : M. AMANDRY *et al.* (éd.), *Trésors Monétaires (TM). Volume XX : Meussia (Jura) et autres trésors de la fin de la République et du début de l'Empire*, Paris, 2003.
- BUSSON 1996 : D. BUSSON, Le problème des origines gauloises de la Lutèce gallo-romaine : l'oppidum introuvable, dans *Les villes de la Gaule Lyonnaise*, R. BEDON (éd.), Limoges, 1996, p. 225-236.
- BUSSON 1998 : D. BUSSON, *Carte archéologique de la Gaule (CAG) : Paris (75)*, Paris, 1998.
- BUSSON 2006 : D. BUSSON (dir.), *Rapport de fouille préventive. Paris 5<sup>e</sup>. Institut Curie. Laboratoire de biologie du développement. 22 rue d'Ulm - 9-11 rue Pierre et Marie Curie - 193 rue Saint Jacques*, Inrap, Paris, 2006.
- BUSSON, ROBIN 2009 : D. BUSSON, S. ROBIN *et al.* (dir.), *Les grands monuments de Lutèce. Premier projet urbain de Paris*, Paris, 2009.
- FLEURY 1972 : M. FLEURY, *Carte archéologique de Paris*, Paris, 1972.
- FOUCRAY 1994 : Br. FOUCRAY, *Corpus des trésors monétaires antiques de la France (TAF). Tome IX, Île-de-France*, Paris, 1994.
- FOUCRAY, BULARD 2020 : Br. FOUCRAY, A. BULARD, *Monnaies gauloises en bronze d'Île-de-France. Synthèse sur la circulation et les émissions monétaires*, Revue archéologique d'Île-de-France, Supplément 6, Paris, 2020.
- JONES 2007 : C. JONES, Théodore Vacquer and the Archaeology of Modernity in Haussmann's Paris, *Transactions of the Royal Historical Society*, 17, 2007, p. 157-183.
- MARTIN 2011 : S. MARTIN, Les monnaies gauloises trouvées à Paris, dans *Proceedings of the XIV<sup>th</sup> International Numismatic Congress, Glasgow, 2009*, N. HOLMES (dir.), Glasgow, 2011, p. 1191-1197.
- MARTIN 2015 : S. MARTIN, *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est, III<sup>e</sup> s.a.C.-I<sup>er</sup> s. p.C.*, Bordeaux, 2015.
- PEIXOTO 2015 : X. PEIXOTO (dir.), *Rapport de fouille préventive. Paris 4<sup>e</sup>. Préfecture de Police, salle d'accueil, 2 rue de la Cité. Occupations urbaines de l'Île de la Cité (seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-XIX<sup>e</sup> s.)*, Inrap, Paris, 2015.
- POUX 1999 : M. POUX, *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce*, Montagnac, 1999.
- POUX 2008 : M. POUX, L'empreinte du militaire césarien dans les faciès mobiliers de La Tène finale, dans *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, M. POUX (éd.), Glux-en-Genettes, 2008, p. 299-432.
- POUX, ROBIN 2000 : M. POUX, S. ROBIN, Les origines de Lutèce. Acquis chronologiques. Nouveaux indices d'une présence militaire à Paris, rive gauche, *Gallia*, 57, 2000, p. 181-225.
- SELLIER, DE PACTÈRE 1909 : Ch. SELLIER, F.-G. DE PACTÈRE, Théodore Vacquer, sa vie son œuvre. Le fonds Vacquer à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, *Bulletin de la bibliothèque et des travaux historiques*, 4, 1909, p. 1-34.



Laurent SCHMITT\*

## Un aureus « retrouvé » de Faustine la Jeune du trésor du Lycée Henri IV<sup>1</sup>

Nous sommes doublement heureux de nous retrouver parmi vous en ce jour et en ce lieu. Il y a exactement 42 ans, lors de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 1979<sup>2</sup>, nous étions élu membre correspondant de notre Société et un an plus tard, le 6 décembre 1980, nous avions l'occasion de présenter notre première communication<sup>3</sup>, lors d'une table ronde consacrée à l'or monétaire<sup>4</sup>. Cette intervention avait pour objet le trésor d'*aurei* romains du Lycée Henri IV trouvé en 1867.

Ce trésor mythique pour l'histoire de la ville de Paris dont il ne subsiste plus que 14 *aurei* conservés au Cabinet des Médailles<sup>5</sup> a donné lieu à une très importante bibliographie depuis sa découverte<sup>6</sup>. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de revenir sur ce trésor, en particulier, ici même, lors de l'exposition qui se tint en 1984<sup>7</sup>.

Notre propos actuel n'est pas de reprendre ce qui a été développé, mais de signaler un fait qui nous avait échappé et avec lequel nous avons été confronté fortuitement. En organisant notre bibliothèque, nous avons eu l'occasion de découvrir le catalogue de la collection d'*aurei* de Sir John Evans (1823-1908) vendue par Rollin et Feuardenet en 1909<sup>8</sup>. Ce savant britannique avait réuni une magnifique collection de monnaies romaines en or. Faut-il le rappeler, qu'il était aussi le père de Sir Athur John Evans (1851-1941), l'archéologue qui fit les fouilles de Cnossos, dont une partie de la collection de monnaies d'or romaines et byzantines fut dispersée chez Naville en 1922<sup>9</sup>.

Le catalogue de vente de 1909 est d'une richesse incroyable, l'ensemble de la vente rapporta 113 251 francs or pour 363 pièces. Outre la description des monnaies, la plus grande partie d'entre elles est illustrée sur des planches photographiques de grande qualité. Certaines de ces descriptions sont complétées par une provenance de collections, souvent prestigieuses, d'autres présentent des indications de trouvailles, voire de trésors. Ainsi, plusieurs pièces sont indiquées comme ayant été trouvées à Boscoreale en 1890 et 1895 pour les Flaviens. Plus d'une cinquantaine ont été découvertes en Égypte en plusieurs endroits et à des dates multiples dont le trésor de Minieh en 1901 et feront l'objet d'un article ultérieur. Mais c'est en réalité un *aureus* de Faustine la Jeune, la fille d'Antonin le Pieux et de Faustine l'Ancienne, la femme de Marc Aurèle qui a retenu notre attention et fait l'objet de cette intervention<sup>10</sup>.

\* Membre titulaire de la SFN, numismate ; laurent.schmitt1957@gmail.com

1. Cet article est un hommage à Théodore Vacquer (1824-1899), Adrien Blanchet (1866-1957), Pierre Le Gentilhomme (1909-1947) et Jean Lafaurie (1914-2008) qui ont beaucoup œuvré afin de faire connaître ce trésor. Le titre initial de la communication était : « Quarante-et-un an après : encore du nouveau sur le trésor du Lycée Henri IV ».
2. BSN, 34-10, décembre 1979, p. 610.
3. SCHMITT 1980.
4. BSN, 35-10, décembre 1980.
5. SCHMITT 1980, p. 788-789.
6. Voir en dernier lieu TAF IX, p. 21-22, n° 5 et CAG 75, p. 192-194, 218.
7. SCHMITT 1984, p. 235-240.
8. ROLLIN, FEUARDENT 1909.
9. SPRING n° 581 (Sir John Evans) et n° 473 (Sir Arthur John Evans).
10. ROLLIN, FEUARDENT 1909, p. 22, n° 150, pl. VII.

Sous la description de la pièce était signalé que cet *aureus* avait été trouvé à Paris et renvoyait à un article du *Numismatic Chronicle* de 1886<sup>11</sup>. La phrase finale était laconique mais interpellait immédiatement. Ce type d'*aureus* trouvé à Paris dans un « gros trésor » ne pouvait appartenir qu'au trésor du Lycée Henri IV. En effet dans l'inventaire préliminaire réalisé par Théodore Vacquer lors de la découverte, il était indiqué au folio 226, deux *aurei* de ce type avec ce revers<sup>12</sup>. Cette information avait été reprise dans l'inventaire manuscrit que Jean Lafaurie dressa en 1943 à la demande de Pierre Le Gentilhomme lors de la préparation de la rédaction de son article sur le trésor de Rennes<sup>13</sup>.

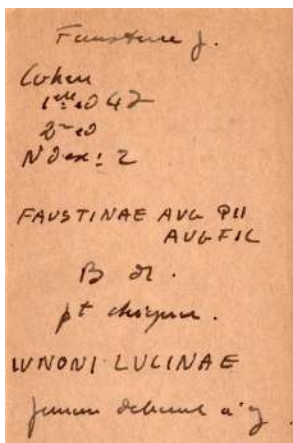


Figure 1 – Fiche d'inventaire du trésor du Lycée Henri IV de Jean Lafaurie pour les deux *aurei* de Faustine la Jeune.

L'*aureus* de Faustine la Jeune aurait été acquis par John Evans postérieurement à la décision du Conseil Municipal de la ville de Paris le 11 août 1875 qui décidait de céder la plus grande partie du trésor du Lycée Henri IV à la maison de vente Rollin et Feuardent<sup>14</sup>.

11. EVANS 1886, p. 265-266, pl. XII, 1 : « The first in the Plate, though not the first in chronological order, is, so far as the types and legends are concerned, a by no means rare coin, being one of Faustina the Younger, with the trite reverse of IVNONI LVCINAE. The principal, if not indeed the only special interest attaching to it, lies in the portrait, which is larger and far more beautifully executed than the portraits usually seen on the gold coins of Faustina. The workmanship is, indeed, more like that of a gem-engraver than of an ordinary die-sinker. I am not aware that the special beauty of this portrait has already been remarked upon, but the same head occurs on two or three of the specimens in the British Museum. This coin formed part of the great hoard found some years ago in Paris ».

1. Obv. FAVSTINAE AVG • PII AVG • FIL. Draped bust to r., the hair in wavy bands, confined by a string of pearls running round the head.

IVNONI LVCINAE. The goddess standing l., in her right a patera, in her left a long wand.

12. Fonds Th. VACQUER, tome 3, ms. 244, fol. 226, nos 653-654.

13. LE GENTILHOMME 1943, p. 28, n° 3 et tableau.

14. SCHMITT 1980, p. 786, 3<sup>e</sup> point.

Venons-en à la description de cette pièce.

*Aureus* ; 7,06 g ; 18 mm<sup>15</sup> ; Rome 147.



Figure 2 – *Aureus* de Faustine la Jeune (× 1,5).

D/ *FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL* « *Faustinæ Augustæ Pii Augusti Filiæ* », (À Faustine Augusta, fille du Pieux Auguste). Buste drapé à droite de Faustine la Jeune (L\*).

R/ *IVNONI - LVCINAE* « *Iunoni Lucinæ* », (À Junon l'accoucheuse). Junon voilée et drapée debout à gauche, tenant une patère de la main droite tendue et un long sceptre de la main gauche.

C. 47 (1<sup>re</sup> éd)<sup>16</sup> – C. III, p. 147, 131 (40f.)<sup>17</sup> – *RIC* III, p. 94, n° 505a<sup>18</sup> – *BMCRE* IV, p. 159, 1045, pl. 22-14 (IVNO-NI)<sup>19</sup> – Calico I, p. 374, 2061<sup>20</sup>.

Nous aurions pu clore notre communication après cette description. Nous avons « tracé » un *aureus* de Faustine la Jeune provenant du trésor du lycée Henri IV. La publication très récente d'un ouvrage consacré au monnayage de Faustine la Jeune de Martin Beckmann nous permet d'apporter de nouvelles informations qui complètent ainsi notre communication<sup>21</sup>.

Revenons tout d'abord à des considérations stylistiques. John Evans dans sa description très précise du droit, indique que la gravure du coin de droit est l'œuvre d'un artiste de grand talent plus proche de la glyptique que de la gravure de coin traditionnelle. Nous pouvons ajouter que le buste est de fort bon style et de haut relief. Dans son récent ouvrage, Martin Beckmann place ce type de buste au tout début du monnayage de la nouvelle *Augusta*<sup>22</sup> qui a reçu ce titre le 1<sup>er</sup> décembre 147 juste après la naissance de son premier enfant, une fille, Domitia Faustina, née la veille, connu par les Fastes d'Ostie<sup>23</sup>.

15. Le poids de la pièce est repris de celui fourni par Evans à savoir 109 g et le diamètre a été déterminé à partir de la photo du catalogue de la vente de Rollin et Feuadrent.

16. COHEN 1859.

17. COHEN 1880.

18. *RIC* III.

19. *BMCRE* IV.

20. CALICO 2003.

21. BECKMANN 2021, p. 25, 128-129 (catalogue), p. 174 (planches de droit) et p. 185 (planches de revers). Cet ouvrage n'est disponible que depuis quelques jours.

22. BECKMANN 2021, p. 23-24.

23. KIENAST *et al.* 2017, p. 137 et 133, 1.

La légende de droit, très particulière, au datif accompagne un buste juvénile de la fille d'Antonin le Pieux et de Faustine l'Ancienne, née en 130 et alors âgée de 17 ans<sup>24</sup>. Elle a épousé Marc Aurèle deux ans plus tôt, en 145, et son époux se voit attribuer la puissance tribunitienne lors de la naissance de leur premier enfant, sur un total de treize entre 147 et 170 environ<sup>25</sup>.

Martin Beckmann associe à ce type de droit, trois revers principaux pour cette première émission qu'il place à la fin de l'année 147 : VENERI GENETRICI, IVNONI LVCINAE et LAETITIAE PVBLICAE dont la légende est à chaque fois au datif et ayant pour thème principal la Vénus victorieuse, la Junon accoucheuse et la Joie publique qui semblent bien accompagner la naissance d'un enfant<sup>26</sup>.

Pour la première partie de cette émission festive liée à une naissance, il a recensé trois coins de droit au total pour six coins de revers pour le revers avec Vénus, six coins de revers pour le revers lié à la Joie tandis que seulement trois coins de revers sont recensés pour Junon. Il faut ajouter que le revers avec Junon n'est lié qu'à deux coins de droit<sup>27</sup>.

Pour le type avec INONI LVCINAE, nous avons quatre combinaisons pour un total de 12 ex. avec deux coins de droit et quatre coins de revers. Notre exemplaire appartient à la combinaison (fa3/JL4) connue actuellement par 2 ex.<sup>28</sup>.

Seule la photo de la vente Rollin et Feuardent de 1909 a permis de vérifier cette attribution et cette combinaison. Plus de 110 ans après sa parution, cet *aureus* qui a appartenu à une prestigieuse collection a enfin retrouvé son « pedigree » et ses lettres de noblesse, restant pour le moment l'un des trop rares *aurei* du trésor du Lycée Henri IV identifié !

## Bibliographie

BMCRE IV : H. MATTINGLY, *Coins of the Roman Empire in the British Museum, IV Antoninus Pius to Commodus*, London, 1940.

RIC III : H. MATTINGLY, E. SYDENHAM, *The Roman Imperial Coinage, vol. III, Antoninus Pius to Commodus*, London, 1930.

SPRING : J. SPRING, *Ancient Coin Auction Catalogues 1880-1980*, Spink, London, 2009.

VACQUER : Fonds Th. VACQUER, 95 dossiers et cartons 1844-1899, Paris, Bibliothèque historique de la Ville de Paris (dossiers 61, 68 et 69 pour la numismatique principalement).

BECKMANN 2021 : M. BECKMANN, *Faustina the Younger, Coinage, Portraits an Public Image*, ANSNS 43, New York, 2021.

BUSSON 1998 : D. BUSSON, *Carte Archéologique de la Gaule, Paris 75*, Paris, 1998 (CAG).

CALICO 2003 : X. CALICO, *The Roman Aurei Catalogue, volume one, From the Republic to Pertinax 196 B.C. - 193 A.D.*, Barcelona, 2003.

COHEN 1859 : H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, Paris, 1859-1868.

24. KIENAST *et al.* 2017, p. 137.

25. KIENAST *et al.* 2017, p. 133-134.

26. BECKMANN 2021, p. 25.

27. BECKMANN 2021, p. 25 (Chain 1), p. 128-130 et 132-133 (catalogue), p. 174 (planches de droit) et 185, 186, 189 et 190 (planches de revers).

28. BECKMANN 2021, p. 129 : a *Ars Classica*, 3 juillet 1933, n° 1870 ; b BM Card File, key #288 (no entry), 57.

- COHEN 1880 : H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, Paris 1880-1892.
- EVANS 1886 : J. EVANS, Some Rare or Unpublished Roman Coins, *NC*, 1886, p. 265-284, pl. XII.
- FOUCRAY 1994 : Br. FOUCRAY, *Corpus des trésors monétaires antiques de la France*, TAF IX, Île-de-France, SFN, Paris 1994.
- KIENAST *et al.* 2017 : D. KIENAST, W. ECK, M. HEIL, *Römische Kaisertabelle, Grundzüge einer Römischen Kaiserchronologie*, 6. Auflage, WBG, Darmstadt, 2017.
- LE GENTILHOMME 1943 : P. LE GENTILHOMME, Les *aurei* du trésor découvert à Rennes en 1774. Essai sur la circulation de la monnaie d'or au III<sup>e</sup> siècle, *RN*, 5<sup>e</sup> série, t. 7, 1943, p. 11-43.
- ROLLIN, FEUARDENT 1909 : Paris, 26 et 27 mai 1909, *Collection J. E., monnaies romaines en or*, 53 p., 363 n<sup>os</sup>, XV pl.
- SCHMITT 1980 : L. SCHMITT, Note sur le trésor d'*aurei* découvert à Paris en 1867 au Lycée Napoléon, aujourd'hui Henri IV, *BSFN*, 35-10, 1980, p. 785-789.
- SCHMITT 1984 : L. SCHMITT, La monnaies à Lutèce, dans *Lutèce, Paris de César à Clovis*, Catalogue d'exposition, Paris, Musée Carnavalet / Musée de Cluny, 1984, p. 235-240.

Christian CHARLET\*

### **La collection de monnaies françaises de Hugues Capet à 1919, donnée au Musée Carnavalet par M. Anatole Lemoine de la Durandière**

En novembre 1919, M. Anatole Lemoine de la Durandière, numismate, fait le don au Musée Carnavalet de sa collection de monnaies ainsi que de diverses médailles et de six carnets de croquis dessinés par le célèbre peintre Corot. Il semblerait que ce don soit consécutif au décès du fils de M. de la Durandière au cours de la Guerre de 14-18.

Les renseignements d'ordre biographique concernant Anatole Lemoine de la Durandière sont extrêmement succincts. Lors de son décès en 1925<sup>1</sup>, le président de la Société française de Numismatique alors en fonction se contenta d'indiquer son décès en précisant seulement qu'il était membre titulaire de la Société. Anatole Lemoine de la Durandière avait en effet été élu membre titulaire lors de la séance du 5 janvier 1908 mais la date de son admission comme membre correspondant n'est pas connue. Les procès-verbaux des années 1900 indiquent qu'il était chevalier de la Légion d'honneur, qu'il avait exercé la profession de chef de bureau au ministère de la Marine et qu'il demeurait 18 boulevard Malesherbes dans le 8<sup>e</sup> arrondissement à proximité de l'église Saint-Augustin. On sait par ailleurs qu'il était médaillé de la Ville de Paris en reconnaissance de son don et rien de plus.

La collection de monnaies françaises donnée au Musée Carnavalet en nov. 1919 comprenait 1262 monnaies françaises, royales et contemporaines, depuis Hugues Capet jusqu'en 1919<sup>2</sup>. C'est une très belle collection de monnaies d'or, d'argent et de cuivre. Parfaitement classée, elle est suffisamment riche et variée pour aider des chercheurs dans leurs travaux sur les monnaies royales françaises, le collectionneur s'étant attaché à rassembler un maximum d'exemplaires différents, classés selon le répertoire proposé par le célèbre ouvrage du numismate professionnel Jean-Henri Hoffmann qui

\* Membre honoraire de la SFN et ancien historien de la Ville de Paris.

1. PV de la Société française de Numismatique, *RN*, 1925.

2. Parmi lesquelles des monnaies de nécessité de la Guerre de 1914-1918.

fut la référence des amateurs de monnaies royales françaises pendant des décennies à partir de 1878, avant d'être redécoupé sous une forme plus pratique pour les collectionneurs en 1926 par le marchand Louis Ciani, lui-même mis à jour par Jean Duplessy en 1989 et 1999.

N'ayant pas examiné les monnaies postérieures au règne de Louis XVI ni celles antérieures au règne de Henri IV, je me contenterai de présenter les séries de monnaies d'or, d'argent, de billon et de cuivre émises par les Bourbons de 1589 à 1793.

## Monnayage de Henri IV

Outre un piéfort du franc d'argent, on remarque une belle série de demi-francs et de quarts de franc ainsi que de quarts d'écu et de huitièmes d'écu d'argent, parmi lesquels des espèces aux armes de Navarre, de Béarn et du Dauphiné. Cet ensemble est accompagné par une série de doubles tournois et de deniers tournois de cuivre parmi lesquels un essai en argent. Le tout permet d'avoir une bonne vision d'ensemble du monnayage d'Henri IV.

## Monnayage de Louis XIII

Un exceptionnel et somptueux objet monétaire attire l'attention : une médaille d'or de 100 livres, au millésime 1640, petit format, buste nu et légende simplifiée au revers. La tranche non cannelée et l'absence de cassure du coin confèrent à cet exemplaire une présomption d'authenticité par rapport à certains exemplaires qui circulent en ce moment sur le marché. Cette « médaille de 100 livres » (appellation de 1643) ou « pièce de plaisir » selon Le Blanc (1690), appelée indûment « pièce de 10 louis » par certains, constitue le « clou » de la collection Lemoine de la Durandière ; il se peut toutefois que cette médaille de 100 livres ait été quelque peu portée.

La collection comprend par ailleurs un exemplaire de la médaille de 40 livres, dite indûment « quatre louis » en frappe postérieure. Rappelons que cette fabrication ne figurait pas dans l'inventaire des espèces d'or conservées par J. Warin, fin mars 1643 : seuls figuraient une cinquantaine de « médailles de 80 livres » dites abusivement « pièces de 8 louis » et moins de 15 exemplaires de la « médaille de 100 livres » dite abusivement « pièce de 10 louis ». La pièce de plaisir de 40 livres n'apparaît qu'en 1690 chez Le Blanc et elle montre toujours une *tranche cannelée* ; rappelons que la machine de Castaing permettant d'insculper une inscription, une cannelure ou un cordonnet sur la tranche fonctionna à partir de 1685<sup>3</sup>.

Viennent ensuite trois écus d'or dont un de Paris 1627 avec la rose, deux double louis, deux louis et deux demi-louis de la série fabriquée par Jean Warin à partir de 1640.

La série des pièces d'argent est excellente. Outre un piéfort du franc d'argent à la tranche cannelée gravé par Nicolas Briot au millésime 1618, on remarque trois exemplaires variés du demi-franc, trois du quart d'écu de France, un du huitième d'écu ainsi que les quarts et huitièmes d'écu de Navarre (Saint-Palais) et de Béarn. Sont également présents le douzain d'argent de 1625 ainsi que l'essai en billon.

3. Je prépare avec Arnaud Clairand une communication sur les multiples d'or de Louis XIII au millésime 1640.

La série de l'écu blanc de 60 sols créé en 1641 est bien représentée : écu 1642 au buste drapé, écu 1643 au buste cuirassé (2 ex.), 15 sols au buste drapé, 30 sols, 15 sols et 5 sols au buste cuirassé, deux de chaque.

L'ensemble est complété par des douzains dits de La Rochelle en billon ainsi que des doubles et deniers parmi lesquels des essais en argent ainsi qu'un piéfort du double millésimé 1618 à la tranche cannelée. Un double lorrain de Stenay et quatre monnaies catalanes complètent les émissions du règne : 5 sols d'argent de Barcelone, pièces de cuivre de Barcelone (2) et de Gérone.

## Monnayage de Louis XIV

Il est particulièrement abondant et l'on se rend compte que le collectionneur a spécialement « soigné » cette partie de sa collection en s'efforçant de réunir toutes les monnaies répertoriées par Hoffmann, à l'exception des essais et des piéforts. Il y est presque parvenu.

On remarquera d'abord une magnifique série de 22 pièces d'or dont un écu d'or, un lis d'or et 20 doubles louis, louis et demi-louis. Outre le magnifique lis d'or, la pièce la plus rare est un louis aux armes du Béarn frappé à Pau en 1690.

Le collectionneur s'est attaché à réunir la quasi-totalité des séries des espèces d'argent qui comprennent l'écu de 3 livres ou 60 sols, le demi-écu de 30 sols, le quart d'écu de 15 sols et le douzième d'écu de 5 sols. De surcroît, il a complété systématiquement ces séries par les fabrications isolées.

Enfin, il y a ajouté des monnaies frappées pendant l'occupation de la Catalogne (1643-1652) et de Modène (1704-1705) ainsi qu'un échantillon d'espèces coloniales, notamment concernant les territoires de l'Inde.

Voici les séries d'argent complètes (écu, demi-écu, quart d'écu, douzième d'écu) : « mèche courte » (1643-1645) avec 2 exemplaires de chacune des quatre espèces et, en supplément, un exemplaire de la pièce de 30 deniers (dite vingt-quatrième d'écu) au buste simplifié ; « mèche longue » (1646-1660) avec 2 exemplaires de l'écu, du quart d'écu et du douzième d'écu dont un rare douzième frappé à Narbonne (lettre Q) en 1651 pendant la guerre franco-espagnole ; mèche longue de Navarre (1652-1662) ; mèche longue de Béarn (1650-1662) dont un écu de Morlaàs 1656 R, les autres pièces étant de Pau ; « buste juvénile » dont un rare demi-écu de 1679 Rennes, frappe tardive.

Pour cette période 1643-1679, il faut ajouter un exemplaire du lis d'argent 1656, de l'écu dit « au buste juvénile » de Navarre frappé à Saint-Palais 1667 (très rare), de l'écu 1679 et du demi-écu Béarn frappés à Pau 1667 (millésime rare) ainsi que des pièces isolées : 5 sols du Dauphiné 1660, 4 sols (3 ex.) et 2 sols dits « des traitants ».

En 1672, quelques semaines avant sa mort, Warin remplace le buste juvénile de Louis XIV par un portrait guerrier de Louis XIV en costume de général en campagne qu'il avait créé pour des jetons à l'occasion de la guerre dite de Dévolution. Ce changement est effectué suite à l'entrée en guerre contre la Hollande. On frappe alors la série de 4 pièces dite « à la cravate » (écu 1680, demi-écu 1680 Paris, douzième d'écu 1681 Paris, le quart d'écu (très rare) manque), puis la série créée par Roëttiers en 1683 avec une plus grande cravate appelée aussi « jabot » (écu 1685 Rennes et demi-écu 1683 Paris, le quart - 2 ex. connus - et le douzième - 4 ex. connus - manquent). Ces monnaies guerrières sont également frappées en Béarn aux armes de la province (écu 1681 Pau).

En 1685, Roëttiers en revient au buste drapé à l'antique (écu 1686 A, le demi-écu manque) que l'on retrouve sur la série spéciale frappée pour la Flandre de 1685 à 1689. Cette série est complète : écu 1685 A, demi-écu 1687 Lille, quart d'écu 1688 Lille, huitième d'écu 1686 Lille avec LL, seizième d'écu 1686 Lille.

En 1690, apparaissent les premières monnaies de réformation. La série de la 1<sup>re</sup> réformation dite aux huit L (1690-1693) est complète : écu 1690 A (2 ex.), demi-écu 1690 N, quart d'écu 1690 D, douzième d'écu 1691 Lille. La série de la 2<sup>e</sup> réformation (1693-1699) est également complète : écu 1693 N, demi-écu 1696 A, quart d'écu 1694 et 1695 A, douzième d'écu 1696. À cette série, il faut ajouter un très rare écu de Pau 1693 avec la variété un lis sur deux, ainsi qu'un écu, un demi-écu et un quart d'écu de Flandre réformés, frappés à Lille en 1693 et 1694 (demi, quart). La série de la troisième réformation (1701-1703) est également complète : Écu 1703 G, demi-écu 1702 X, quart d'écu 1701 B, douzième d'écu date illisible C. S'y ajoutent deux monnaies de Flandre extrêmement rares : l'écu 1702 et le demi-écu 1701 aux insignes. Nouvelle série complète pour la 4<sup>e</sup> réformation : écu 1704 A, demi-écu 1705 Rennes, quart d'écu 1704 Aix, douzième d'écu 1705 C. S'y ajoute un très rare écu de Béarn 1704 Pau.

Après les quatre réformations, la dernière série dite « aux trois couronnes » est complète : écu 1709 A, demi-écu 1712 A, quart d'écu 1709 S, dixième d'écu 1710 Besançon, vingtième d'écu 1712 Nantes (rare).

Les fabrications individuelles sont bien représentées : 4 sols 1691, 10 sols 1702, 20 sols, 10 sols et 5 sols. De même les espèces spécifiques à Strasbourg : lis 1684, reformé aux palmes 1694 et aux insignes 1702, 2 sols 1687 et 1 sol 1682, 33 sols 1705, 40 sols, 20 sols et 10 sols 1711-1712.

Signalons également les pièces de billon de 15 deniers et 16 deniers (Strasbourg), XXX deniers dites « mousquetaire » et XV deniers (Metz) ainsi que les espèces de cuivre dont plusieurs essais : deniers tournois, liards, 4 et 2 deniers de Strasbourg, 6 deniers dits « Dardenne ». Un sizain de Barcelone, la série obsidionale lilloise du maréchal de Boufflers 1708, quelques pièces pour l'Inde et une copie de la pièce de 15 sols 1670 pour « les îles et la terre ferme de l'Amérique » complètent cet ensemble riche et très complet de Louis XIV.

## Monnayage de Louis XV

Moins abondant que celui de Louis XIV, il est tout aussi complet. La collection comprend 21 pièces d'or : 1 louis aux insignes, 1 louis de Noailles, 10 louis à la croix chevalier (trésor ?), 1 louis aux deux L, 2 louis Mirliton (palmes courtes et palmes longues), 1 louis et 1 demi-louis dits « aux lunettes » (buste habillé), 1 double louis, 1 louis et 1 demi-louis dits au bandeau (dont louis de Pau 1769), un louis à la vieille tête.

À l'exception des rarissimes monnaies de 1715 au type dit « au soleil », toutes les émissions d'or de Louis XV sont représentées.

En ce qui concerne les espèces d'argent, après une copie en étain de l'écu dit aux trois couronnes 1715, toutes les émissions sont représentées et toutes les séries sont complètes à l'exception de celle dite « au bandeau » où manque le vingtième d'écu de 6 sols. Ces émissions sont les suivantes :

- série Vertugadin (1716-1718) : écu, demi, quart, dixième et le rarissime vingtième qui manque à la plupart des collections. Pièce de 40 sols de Strasbourg 1716 ;
- série de Navarre (1718-1720) : écu, demi, quart, dixième, 20 sols, 10 sols ;
- livre de 1720 (Compagnie des Indes) et « petit louis » d'argent ;



- série de France : écu, demi (rare) 1721 Rennes, tiers, sixième et douzième ;
- série aux huit L : écu, demi, quart, huitième et seizième (très rare) ;
- série de 1726 (branches d'olivier 1726-1740) : écu, demi, cinquième, dixième, vingtième ;
- série dite « au bandeau » (1740-1770) : écu, demi, cinquième, dixième. Le vingtième d'écu (rare) manque ;
- série dite « à la vieille tête » : écu, demi (rare), cinquième, dixième, vingtième (rare) 1773.

La collection comprend également les espèces de billon en plusieurs exemplaires (double sol et sol de 1739) ainsi que les espèces de cuivre dans les trois émissions (jeune, d'Aix, à la « vieille tête ») : sol, demi-sol et liard dont un demi-sol de Perpignan 1723. Sol des mines de Béarn 1727.

La collection comprend par ailleurs une très belle série de monnaies *coloniales* : en argent (îles du vent 12 et 6 sols 1731, ainsi que plusieurs pièces de l'Inde) en billon (sol tampé, 3 sols Mascareignes) et en cuivre 1722, 1767, Île de France (Maurice), Indes (doudou et demi-doudou) – 2 pièces contremarquées.

## Monnayage de Louis XVI

On compte 10 monnaies d'or dont un manquant, l'essai du louis aux palmes (très rare) : double louis au buste habillé et louis (2 ex.), double louis au buste nu (2 ex.) et louis (4 ex.).

La série des monnaies d'argent est complète : écu, demi-écu, cinquième d'écu, dixième d'écu et vingtième d'écu (peu courant). Vingtième d'écu 1779 au buste de Louis XV (frappe légale). On remarque plusieurs exemplaires de l'écu aux années 1789-1790 et 1791, un pour l'année 1792.

Les trois pièces de cuivre sont présentes : sol, demi-sol et liard.

Les pièces coloniales sont bien représentées avec les pièces de 3 sous et de 2 sous en billon ainsi que des espèces locales de l'Inde.

La série des monnaies constitutionnelles en argent est complète (écu, demi-écu en 2 ex., 30 sols en plusieurs ex., 15 sols en 3 ex.). La série des pièces de cuivre ou en métal de cloche est complète, en plusieurs exemplaires : 2 sols, 1 sol, 6 deniers, 3 deniers.

Au total, en ce qui concerne les deux siècles de règne des Bourbons (1589-1792), la collection Lemoine de la Durandière est très riche et très complète. C'est pourquoi il serait souhaitable qu'un catalogue soit dressé afin de permettre aux chercheurs de travailler sur ces exemplaires pour la plupart d'excellente qualité, les manques, par rapport à l'ensemble des types recensés, étant très peu nombreux en ce qui concerne Louis XIV et insignifiants pour le règne de Louis XV.

En tout état de cause, il s'agit d'une collection rassemblée avec le plus grand soin que l'on peut comparer aux grandes collections connues (Motte, Théry, Bordeaux, Babut, Touron, Bonhomme, etc., et tout récemment Thilliez) dont elle s'approche.

Philippe THÉRET\*, Xavier BOURBON\*\*

## Catalogue raisonné des œuvres d'Augustin Dupré

Le livre « *Le Franc d'Augustin Dupré* »<sup>1</sup>, que nous venons de publier, a pour objectif principal, comme son nom le laisse entendre, une immersion dans le passage du système duodécimal au système décimal. Les aspects politiques, organisationnels et techniques de mise en œuvre sont largement abordés. Les lecteurs numismates y trouveront également un recensement des variantes connues, un panorama des faux pour servir et un guide pour l'établissement des états de conservation.

Le livre rend également hommage à ce grand artiste que fut Augustin Dupré. Le premier chapitre est dédié à sa biographie, à un panorama de ses œuvres et à son accession au poste de graveur général. Ce chapitre prévu initialement pour une cinquantaine de pages s'est transformé au fil du temps en un chapitre de 200 pages et des annexes associées de 100 pages. Autrement dit l'équivalent d'un livre à eux seuls.

La partie biographique de Dupré a exploité de nouvelles informations issues notamment des archives notariales. Nous publions ainsi le testament inédit de Dupré et les éléments qui remettent en cause les biographies de Charles Blanc et Charles Saunier sur la prétendue relation amicale entre Franklin et Dupré qui aurait conduit au choix du graveur pour la réalisation de la fameuse médaille « *Libertas Americana* »<sup>2</sup>.

Il est difficile d'établir un inventaire exhaustif des œuvres non monétaires de Dupré regroupant ses médailles, jetons et objets d'orfèvrerie. Rosine Trogan et Philippe Sorel, dans leur admirable ouvrage sur Augustin Dupré<sup>3</sup>, nous en offrent un travail très précis avec le catalogue complet en noir et blanc des œuvres de Dupré conservées au Musée Carnavalet. Nous avons complété ce travail par des apports d'archives de sources très variées et des illustrations en couleur d'œuvres non conservées au Musée Carnavalet avec notamment des dessins et des épreuves de la Monnaie de Paris, de la BnF, du Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne, du British Museum, du Musée des Arts Décoratifs, du Musée franco-américain de Blérancourt, de musées et institutions américaines, de ventes de successions Dupré, de collections privées... Tous ainsi rassemblés pour la première fois dans une vue d'ensemble unique sur les travaux d'Augustin Dupré.

La création artistique d'une médaille ou d'une monnaie commence par la production d'un ou de plusieurs dessins illustrant les idées et les variations possibles autour d'un même thème, d'une même idée. Ces documents sont donc pour la très grande majorité des documents uniques. Après le dessin, le graveur fait en général un modelage qui lui permet d'aborder plus facilement les reliefs. Pour ce faire, l'artiste utilise un mélange tel que décrit dans BnF/Ms.78 et consistant « *à une demi-livre darcanson ou colophane, sur une demie-livre de cire, à laquelle on ajoute de la thérébentine, on adoucit le mélange avec un peu de vermillon, et on fond le tout ensemble avec de l'huile d'olive* ». De manière simplifiée, ce mélange s'appelle « cire » et le modelage obtenu à partir de cette matière repose en général sur une ardoise découpée en disque. Plus d'un siècle plus tard, quand bien même les techniques de gravure ont changé, on constate que

\* Webmestre de l'association des Amis du Franc ; dupre@amisdufranc.org

\*\* Trésorier de l'association des Amis du Franc ; tresorier@amisdufranc.org

1. THÉRET, BOURBON 2021.

2. AN/MC\_ET\_I\_658 ; LEONARD *et al.*, 1785, Vol. 43, p. 426-429.

3. TROGAN, SOREL 2000.

le graveur Oscar Roty s'est également reposé sur des cires sur ardoises pour créer la Semeuse. Ces objets magnifiques, mais plus fragiles que les dessins, sont beaucoup plus rares à être parvenus jusqu'à nous plus de deux siècles plus tard. Les quelques exemplaires connus sont très majoritairement au Musée Carnavalet-Histoire de Paris et à la BnF.

Lors de la progression de la taille directe sur bloc d'acier, le graveur a besoin de vérifier son travail par la prise d'empreintes. Les premières se font en général en cire puis quand le travail est proche d'être abouti elles se font en étain ou en plomb. Dans les étapes finales ces empreintes servent de support de communication et de diffusion avec les commanditaires de la médaille. Les empreintes d'avancement sont le plus souvent uniques et destinées au seul graveur pour la progression de son travail. Elles sont donc beaucoup plus rares que les empreintes finales qui sont souvent multiples pour être diffusées à plusieurs personnes.

Le catalogue des œuvres, que nous proposons dans le livre, associe à chaque médaille (aboutissement du travail de création) les éventuels dessins, cires, plâtres, coins et empreintes en étain connus qui ont servi à leur mise au point. Il est heureux que de très nombreux objets de création d'Augustin Dupré soient ainsi parvenus jusqu'à nous et ce de manière relativement groupée et, pour une grande partie, détenus dans des musées.

Dupré a eu trois enfants : un fils naturel (Augustin Apelles) et deux enfants légitimes, Élisabeth Sophie et Alexandre Narcisse, qu'il a eu de son mariage avec Reine Joséphine Sophie Lochard. Sa femme meurt en 1817 et sa fille meurt en 1826 sans descendance. À la mort d'Augustin Dupré en 1833, ses deux fils se partagent l'héritage hormis quelques donations et rentes.

Le Code civil en vigueur depuis 1803 favorise nettement les enfants légitimes au détriment de l'enfant naturel pourtant reconnu : « *Si le père ou la mère a laissé des descendants légitimes, ce droit est d'un tiers de la portion héréditaire que l'enfant naturel aurait eue s'il eût été légitime* » (Code civil, 1803). De ce fait Augustin Apelles premier enfant d'Augustin Dupré n'a droit légalement qu'à un neuvième de la succession. Du fait du décès de sa sœur (morte sans descendance), Narcisse peut ainsi prétendre à huit neuvièmes de la succession.

Nous avons retrouvé dans les archives notariales le testament de Dupré et les inventaires de succession<sup>4</sup>. On note dans le testament une clause de préciput octroyée par Augustin Dupré à son fils Narcisse permettant à ce dernier de conserver l'intégralité des immeubles et objets, et de payer la part due à son demi-frère avec l'argent restant. Néanmoins, concernant la partie mobilière, on note dans la liquidation de la succession qu'Augustin Apelles en a reçu un neuvième, soit pour 642,47 francs sur un total de 5 782,20. Nous n'avons malheureusement pas la liste des objets et meubles ainsi récupérés par lui.

L'inventaire de la succession fait état mais de manière peu détaillée des objets liés à son travail de graveur et conservés par Augustin Dupré. On note toutefois dans sa chambre à coucher deux médailliers. Le premier en noyer contenant des carrés et matrices en partie défectueux, des médailles en cuivre jaune et cuivre rouge, des clichés... Le second est en bois de placage et contient divers clichés en plâtre et en plomb. L'ensemble n'est valorisé dans l'inventaire que pour la somme de 160 francs.

4. AN/MC\_ET\_XLV\_784, AN/MC\_ET\_XLV\_786 et AN/MC\_ET\_XLV\_788.

Dans une autre pièce, à côté de la salle de billard, figure un autre médaillier contenant des plâtres et des clichés que l'inventaire valorise pour la somme de 25 francs.

Il est à noter par ailleurs que les dessins d'Augustin Dupré ne figurent pas de manière explicite dans l'inventaire de la succession.

Y-a-t-il eu des objets, liés au travail de graveur de son père, récupérés par Augustin-Appelles ? C'est possible mais peu probable et dans le meilleur des cas cela n'a pas dû dépasser un neuvième de ces objets. Cela est confirmé par le fait que la quasi-totalité des dessins de Dupré qui sont parvenus jusqu'à nous, portent deux cachets : un avec « *A. Dupré fecit* » (fait par Augustin Dupré) et l'autre avec « *ND* » les initiales de Narcisse Dupré.

Au fil des descendance et des successions, ces œuvres se sont retrouvées dispersées et vendues.

C'est une grande chance que la plupart de ces objets soient ainsi dans des « mains publiques » ce qui facilite grandement leur accès, leur étude et leurs publications. Néanmoins il faut reconnaître que ces objets ne sont que très rarement publiés par les institutions elles-mêmes. La grande exception est celle du Musée Carnavalet-Histoire de Paris qui, outre la publication en 2000 du catalogue raisonné des œuvres de Dupré qu'il détient<sup>5</sup>, a diffusé sur Internet l'intégralité des photos de ces objets<sup>6</sup>.

À cela s'ajoute que la quasi-totalité de leurs photos sur ce site sont mises dans le domaine public !

Outre tous ces efforts, les objets restent en plus accessibles en présentiel et nous ne remercierons jamais assez Philippe Charnotet pour le temps, la réactivité, le soutien et les encouragements qu'il nous a accordés !

Intéressons-nous maintenant à la nature des objets de création de Dupré et à leur ventilation selon les localisations.

## Dessins de Dupré

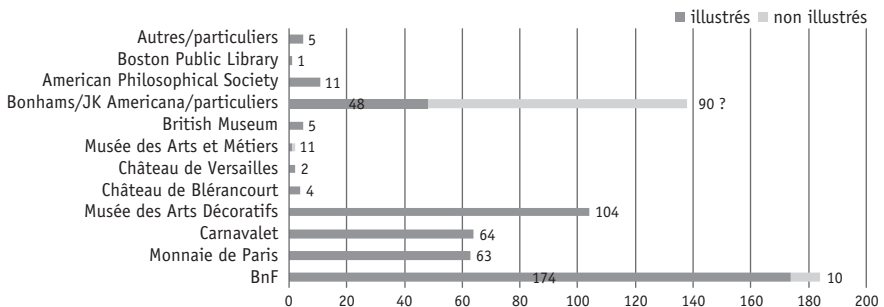


Figure 1 – Ventilation des dessins de Dupré selon leur localisation.

Nous avons recensé près de 570 dessins et esquisses de Dupré dont la très grande majorité est illustré dans notre livre. Les manques concernent essentiellement une partie de la vente Bonhams qui sont décrits comme n'ayant pas de signification numismatique...

5. TROGAN, SOREL 2000.

6. <http://www.parismuseescollections.paris.fr>.

Les quantités affichées dans ce graphique ne reflètent pas l'importance relative des dessins. Ceux par exemple du Musée Carnavalet-Histoire de Paris ne sont pas des esquisses, mais des dessins très aboutis et très fins qui concernent de surcroît des œuvres monétaires ou des projets de médailles.

### Cires, plâtres et terres cuites de Dupré

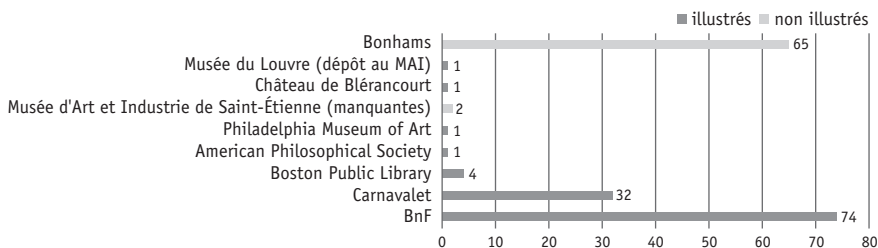


Figure 2 – Ventilation des cires, plâtres et terres cuites de Dupré selon leur localisation.

Près de 180 cires, plâtres ou terres cuites de Dupré sont connus. Un tiers de ces objets, qui correspondent à l'œuvre de Dupré en matière de confection de sceaux et de cachets, n'est malheureusement pas illustré dans notre livre. Ils étaient absents des illustrations du catalogue de la vente Bonhams et l'acquéreur n'a pas été accessible au moment de la réalisation du livre.

Les autres objets se concentrent essentiellement d'une part entre le département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF et d'autre part le Musée Carnavalet-Histoire de Paris. Ce dernier dispose de surcroît d'un autoportrait en cire, d'un médaillon en plâtre de Jaley (son élève), qui était destiné à décorer sa pierre tombale, et un buste en plâtre réalisé par son filleul Augustin Dumont.

### Épreuves de coins de Dupré

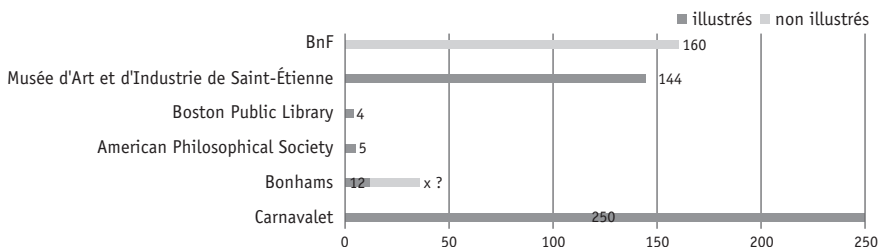


Figure 3 – Ventilation des épreuves de coins de Dupré selon leur localisation.

Plus de 575 épreuves sont recensées. Malheureusement la très riche collection de la BnF de cette nature n'était pas accessible du fait des travaux du site Richelieu.

Nous avons néanmoins illustré toutes celles de Carnavalet et du Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne. Ce dernier dispose d'une collection d'épreuves admirables avec des œuvres totalement uniques issues d'un don de Narcisse Dupré à la ville de Saint-Étienne en 1839.

## Les documents de Dupré

BnF	Registres de correspondances ; mémoires et journal des travaux sur la méthode Droz ; registre de fournitures des coins à l'Administration des monnaies.
Monnaie de Paris	Notes et correspondances avec l'Administration des monnaies à propos d'ustensiles et outillages monétaires ; recueil de correspondance ; liasses de comptes et payes des ouvriers ; quittances, factures et divers mémoires ; inventaire et pièces notariées suite au décès de son épouse...
Bonhams/JKAmericana/ Particuliers	Diverses lettres reçues par Dupré au sujet des médailles pour les États-Unis en provenance de Jefferson, Short, Humphreys, Franklin, de Moustier ; contrat avec Humphreys pour la médaille du Général Greene ; inventaires faits par Narcisse Dupré des travaux de son père pour les États-Unis...
Collection Philippe Théret	Lettres reçues par Dupré en provenance de l'Administration des monnaies (majoritairement des commandes de coins) ; contrats sous seing privé pour la fabrication des pièces de un centime ; documents notariés de l'acquisition du domaine d'Armentières-en-Brie.

Figure 4 – Les documents de Dupré selon leur localisation.

## Les coins et poinçons de Dupré

Concernant les objets particuliers que sont les poinçons et carrés, il est à noter que, pour un grand nombre, Augustin Dupré n'en était pas le dépositaire. D'une part tous les outils monétaires étaient la propriété de l'Administration des monnaies. À la destitution de Dupré un certain nombre a été conservé puis versé ultérieurement, lors de sa création, au Musée Monétaire de la Monnaie de Paris. Quant aux coins / carrés de médailles issus de commandes de l'État, ils étaient conservés à la Monnaie des Médailles située au Louvre. Cette dernière avait le monopole des frappes même pour des coins n'appartenant pas à l'État. Pour ces coins « privés » il est à noter qu'ils pouvaient toutefois y être conservés pour permettre plus facilement les refrappes selon les commandes. La Monnaie des Médailles fût déplacée en 1806 au sein de la Monnaie de Paris puis fusionnée avec elle en 1832. Les coins et poinçons des médailles seront versés au Musée Monétaire inauguré en 1833. Les coins du Musée monétaire sont néanmoins utilisables pour des refrappes sur demande des collectionneurs (et cela est vrai également pour les coins monétaires d'où l'existence de frappes de prestige apocryphes). À partir de 1832 des marques sur la tranche font leur apparition, ce qui permet pour les médailles de Dupré de distinguer la plupart des refrappes.

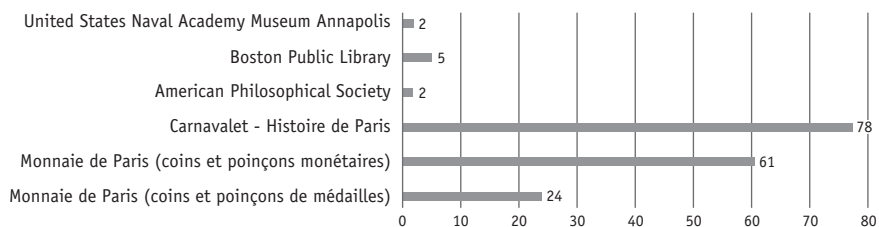


Figure 5 – Ventilation des coins et poinçons de Dupré selon leur localisation.

Si une partie des coins ou poinçons de médailles conservés par Dupré étaient défectueux (ce que nous pouvons observer sur ceux des médailles américaines que nous retrouvons à l’American Philosophical Society et au Boston Public Library et ce qui peut expliquer qu’ils n’aient pas été déposés à la Monnaie des Médailles ou aux commanditaires), il est à noter qu’un très grand nombre sont en parfait état. Passés dans des mains privées ces outils semblent s’être tous retrouvés au sein de musées et tout particulièrement au Musée Carnavalet-Histoire de Paris grâce au don d’Alfred Frigoult de Liesville.

Sur les 172 coins et poinçons recensés en tout, 78 se situent au Musée Carnavalet-Histoire de Paris.

## Conclusion

Si l’objectif principal du livre « *Le Franc d’Augustin Dupré* » est la couverture en profondeur de la période monétaire de 1795 à 1803, il nous est néanmoins apparu important de publier les objets de création de toutes ses œuvres y compris celles non monétaires.

Ce catalogue d’œuvres, à la manière d’un musée virtuel, permet d’apprécier l’immense talent de cet artiste si méconnu du grand public. Ces œuvres sont présentées chronologiquement de manière brute uniquement appuyées par des informations issues d’archives. Nous ne débattons pas ici de leurs qualités artistiques, des éventuelles influences de David, Houdon, Clodion, Pajou ou autres, ni de leur appartenance à tel ou tel courant du néoclassicisme<sup>7</sup>. De même nous n’abordons pas la signification et l’utilisation des symboles et des allégories présentes sur les médailles et monnaies de Dupré, sujets sur lesquels nous encourageons vivement les lecteurs à consulter les articles et la thèse de Jean-Charles Benzaken<sup>8</sup>.

C’est une grande chance qu’autant de ces objets aient « survécu » aux années parcourues. À notre connaissance c’est le graveur pour lequel on dispose le plus d’objets et de documents d’archives. Quelques dessins manquent comme ceux de la Marianne utilisée pour la monnaie de cuivre des cinq centimes et décimes et ceux de projets monétaires révélés par des documents d’archives. La vente Bonhams a montré d’ailleurs en 2014 qu’un grand nombre d’objets pouvaient encore réapparaître. Si c’était le cas de nouveau nous espérons qu’ils pourront se retrouver un jour au sein d’un musée tel que Carnavalet qui sait si bien les préserver, les mettre en valeur et les diffuser au plus grand nombre !

## Bibliographie

AN/ MC\_ET\_I\_658 : Acquisition par Augustin Dupré d’une maison à Auteuil le 4 ventôse An 5. Archives Nationales notariales de Paris.

AN/MC\_ET\_XLV\_784 : Codicille au testament de Dupré. M. le président du tribunal civil de première instance de la Seine, 20 octobre 1832. Archives Nationales notariales de Paris.

7. Nous invitons les lecteurs intéressés par ces sujets à consulter BLANC 1870 ; 1876 ; SAUNIER 1894 ; TROGAN, SOREL 2000.

8. BENZAKEN 1992.

AN/MC\_ET\_XLV\_786 : Inventaire suite au décès d'Augustin Dupré. Y figure une copie du testament de Dupré, 5 février 1833. Archives Nationales notariales de Paris.

AN/MC\_ET\_XLV\_788 : Liquidation de la succession Dupré, 5 juin 1833. Archives Nationales notariales de Paris.

BnF/Fa 48b Res : Carnet de comptes et de croquis d'Augustin Dupré.

BnF/Ms.78 : « *Traité du Carré et du Poinçon d'Effigie pour servir à l'histoire métallique de notre révolution* » écrit par le prêtre G. Rouan, amateur des arts, et adressé le 4 brumaire An 10 (26/10/1801) au ministre de l'Intérieur du Consulat, Jean Antoine Chaptal. BnF.

BnF/Ms82 : Ms. 82. Registre produit pour la gestion des collections conservées au département des Monnaies, médailles et antiques (anciennement Cabinet des Médailles). Registres d'acquisitions. Registre C. Acquisitions (1848-1850). BnF.

BnF/Ms83 : Ms. 83. Registre D. Acquisitions (1850-1857). BnF.

BnF/Ms92 : Ms. 92. Registre M. Acquisitions (1896-1910). BnF.

BnF/Ms94 : Ms. 94. Registre P. Acquisitions (1939-1946). BnF.

BnF/Ms95 : Ms. 95. Registre R 1. Acquisitions (1947-1953). BnF.

BENZAKEN 1992 : J.-Ch. BENZAKEN, *Iconologie des monnaies et médailles de la Révolution française*, Thèse d'Histoire sous la Direction de Michel Vovelle, Université Paris I, 1992.

BLANC 1870 : Ch. BLANC, *Notice sur la vie et les ouvrages d'Augustin Dupré, graveur général des monnaies de la République : lue dans la séance trimestrielle des cinq classes de l'Institut, le 26 octobre 1870*, Académie des Beaux-Arts, Paris, 1870.

BLANC 1876 : Ch. BLANC, *Les artistes de mon temps*, Paris, 1876.

SAUNIER 1894 : Ch. SAULNIER, *Augustin Dupré, orfèvre, médailleur et graveur général des monnaies*, Paris, 1894.

LABAREE *et al.* 1785 : L. W. LABAREE *et al.* (eds.), *The Papers of Benjamin Franklin*, New Haven / London, 1785.

THÉRET, BOURBON 2021 : Ph. THÉRET, X. BOURBON, *Le Franc d'Augustin Dupré*, Paris, 2021.

TROGAN, SOREL 2000 : R. TROGAN, Ph. SOREL, *Augustin Dupré (1748-1833), graveur général des monnaies de France*, Paris, 2000.

Emmanuel BAUCHARD\*

### La représentation des femmes dans les médailles de 1848

Les médailles de 1848 sont un vaste corpus de plusieurs milliers d'objets créés hors des ateliers de la Monnaie de Paris, par divers fabricants pour l'instant majoritairement inconnus. La facture des objets est en général assez imparfaite, les dessins hâtifs, cependant la richesse de leur message est incontestable. Ces médailles sont en effet des témoignages riches du vécu de la vie politique troublée de la Deuxième République, pendant laquelle des opinions de plus en plus variées se confrontent, des royalistes aux bonapartistes et aux républicains, même si ce sont finalement les points de vue socialistes qui sont les plus représentés. Ces opinions se retrouvent toutes dans ces objets monétaires qui ironisent, moquent, commémorent, encouragent ou simplement retranscrivent un grand nombre de faits perçus alors comme historiques.

\* EPHE ; emmanuel.bauchard@gmail.com



À partir de 1848, la médaille devient donc un produit culturel nouveau du fait d'une utilisation qui se massifie, dans un contexte de prise de conscience par le peuple de son rôle politique, à Paris, mais aussi dans certaines villes de provinces telles que Lyon, Reims et Lille. Plus qu'un moyen de recomposer l'histoire de la révolution de 1848 et ses acteurs, la médaille permet de comprendre une évolution de la pensée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qui prend en compte autant les classes bourgeoises que les classes populaires. Un nouveau rapport à l'Histoire, au politique, à l'image s'instaure dans un premier contexte début 1848 très favorable à la liberté d'expression. Même à partir de juin et jusqu'en 1852, lorsque la presse sera soumise à de fortes restrictions, les médailles circuleront toujours, caricaturant par exemple Louis-Napoléon Bonaparte et regrettant son accession au pouvoir.

En illustrant et en encourageant les regroupements politiques autour de valeurs communes, en s'adressant au gouvernement, en façonnant des critiques humoristiques et subvertissant le médium de la pièce, les médailles de 1848 sont profondément corrélées aux prérogatives du citoyen. Il peut donc être intéressant de parler de médaille citoyenne pour caractériser un objet qui fait écho aux rapports des individus avec la société organisée en État. Parmi ces individus, les femmes sont un cas particulier dont l'étude peut sembler *a priori* paradoxale vu qu'elles n'avaient justement pas encore la citoyenneté. Cependant, ces dernières prennent désormais part au débat public, revendiquant des droits politiques pour leur engagement actif dans la révolution. Les médailles nous permettent donc de prendre la température de ce débat afin de comprendre si un réel appui vis-à-vis de leur cause s'y est déployé, ou si les moqueries prédominent encore.

D'un point de vue quantitatif, les médailles représentant les femmes ne reflètent pas une part extrêmement importante du corpus, mais elles permettent, étudiées en tant que thématique spécifique, de comprendre à quel point la médaille pouvait être, au même titre que le journal, le recueil d'une grande pluralité d'opinions tant sa production s'est individualisée.



Figure 1 – Anonyme, *Jeune fille défendant un garde municipal*  
(© E. Bauchard ; 9 cm ; × 0,6).

Un premier exemple est représentatif de l'euphorie révolutionnaire, au moment où aucune constitution n'est encore en projet. Un événement emblématique y est commémoré : il s'agit du moment où une jeune fille s'est apparemment interposée entre la foule et un garde municipal chargé du maintien impossible de l'ordre dans la capitale. Le format de la médaille est très grand, et son dessin de bonne facture. Il en existe cependant plusieurs versions, l'une prenant la voix de cette jeune femme pour dire qu'il s'agit de son père, qu'elle le convertira à la cause républicaine et qu'il n'est pas leur ennemi. Une autre nous intéresse davantage car elle dit : « fille du peuple (la fraternité guide ton dévouement), en ce jour mémorable tu te montres digne de l'ère sacrée dans laquelle les français rentrent victorieux ». Ce texte permet de bien saisir « l'idéalisme confus »<sup>1</sup> d'un Paris prêt à donner à tout le monde, femmes comprises, des droits civiques, mais encore trop en état de choc pour réaliser l'ampleur d'un tel changement social sur les mœurs. Habillée de son tablier, cette jeune fille du peuple et le texte qui la décrit résonnent d'un esprit saint-simonien qui anticipe le rôle politique des travailleuses dans une société nouvelle.

Mais progressivement le ton change lors de l'apparition des Vésuviennes, sous la plume du chimiste Daniel Borme. À travers une affiche placardée dans Paris, il exhortait les femmes ayant valeureusement combattu en février à rejoindre un corps spécifique de l'armée. Que dès le départ il se soit agi d'un canular antiféministe ou que ses intentions aient été sincères, toujours est-il que dès le mois de mars les Vésuviennes deviennent les cibles favorites de la presse satirique. Et de fait, le 28 mars des femmes défilent en revendiquant fièrement ce nom, démarche à l'égard de laquelle même *La voix des femmes*, journal féministe créé par Eugénie Niboyet, va se montrer dubitatif.



Figure 2 – Anonyme, *Club des femmes à Paris*  
(© E. Bauchard ; 4 cm).

Les médailles relayent l'information, et moquent sans réserve cette légion de femmes, parfois de façon très grivoise. Le premier exemple énonce que 5 000 femmes se font inscrire, soit un peu moins de trois fois le chiffre réel de 1 800 recueilli par Borme. Le droit est tout aussi ridicule puisqu'il le nomme fondateur du club des femmes, ce qu'il n'était pas. Les branches, le niveau d'égalité et la fausse provenance « mairie de Paris » intensifient enfin le caractère humoristique de la médaille au revers.

1. AGULHON 1975, p. 13.



Figure 3 – Anonyme, *Hommage aux Vésuviennes*  
(© E. Bauchard ; 5,8 cm ; × 0,9).

Une autre perd toute subtilité en présentant deux faces légendées avec au droit un faux sceau républicain figurant la traditionnelle allégorie, et un hommage au « corps des vésuviennes ». Le texte énonce : « Les chauds patriotes qui désirent entrer dans votre corps vous jurez de sacrifier leurs vies pour vous donner le bonheur. » En plus d'un message explicite, les fautes d'orthographe permettent d'établir la très large influence de la médaille, créée dans la hâte par tous les milieux sociaux pour contribuer au foisonnement humoristique de 1848. Moyen de communication accessible aux classes populaires par l'utilisation d'images et de textes courts, elle est tout à fait indispensable pour comprendre la révolution médiatique du milieu du siècle.



Figure 4 – Anonyme, *Médaille en l'honneur des Vésuviennes*  
(© E. Bauchard ; 6,7 cm ; × 0,8).

Un dernier exemple montre au droit un portrait à mi-corps de l'une de ces combattantes, armée d'une lance et d'une épée. Le visage est noble, de profil, mais le sein découvert et les cheveux tombant du bonnet phrygien font penser à une femme de mœurs légères, en même temps qu'à une Amazone. Contrairement à la plupart des caricatures et dessins de presses qui sortent alors, le graveur fait ici le choix d'une représentation plus directe, profitant du caractère officiel et commémoratif de la médaille pour montrer plus du corps féminin.

Jeanne Deroin subira le même traitement, elle qui avait dit des Vésuviennes « C'est le premier nom de dérision qui a servi de nous désigner au ridicule et nous mettons notre amour propre à le réhabiliter ». Là encore se trouve un texte d'apparence neutre mais un dessin sans équivoque : décolleté et cheveux défaits qui n'insistent pas sur les facultés des femmes à prendre part au jeu politique. À la lecture du revers : « liberté, égalité pour les deux sexes », on pouffait dans les rues de Paris.

Une autre scène a été représentée à plusieurs reprises dans des médailles de petit format diffusées sans doute plus massivement, comme en témoigne la présence de la bélière, qui destinait ces objets à être des souvenirs à arborer autour du cou. Il s'agit des réunions du Club des femmes dont deux exemplaires semblent retranscrire les phrases. Présentée à la tribune se trouve sans doute Eugénie Niboyet, sa présidente, acclamée par son auditoire, scène qu'Honoré Daumier et d'autres caricatures tournaient déjà en ridicule à la même époque<sup>2</sup>.



Figure 5 – Anonyme, *Club des femmes*  
(© E. Bauchard ; 2,1 cm ; × 1,5).



Figure 6 – Anonyme, *Discours d'Eugénie Niboyet*  
(© E. Bauchard ; 2,6 cm ; × 1,5).



2. Voir *Les Divorceuses* n° 1, *Le Charivari*, 4 août 1848.

La deuxième médaille se travestit en jeton au revers, donnant l'adresse du club des « dames », le nom est volontairement changé, afin de souligner le caractère prétentieux de ses partisans, qui limiteraient l'accès à leurs réunions aux femmes qu'elles estimeraient dignes. La moquerie se fait ici plus pernicieuse, elle dévalorise le caractère démocratique des assemblées de femmes, les éloignant de l'esprit saint-simonien auquel elles sont affiliées. L'humour de ces médailles est parfois difficile à percevoir. La phrase « la femme a-t-elle plus de puissance sur l'homme que lorsqu'elle a le dessous ? » pourrait être en effet une sorte de mise à l'épreuve, une façon de se demander ironiquement, tout en connaissant la réponse, si les femmes peuvent vraiment sortir du cadre domestique dans lequel elles sont les maîtresses.

Doit-on donc parler de cette « conspiration du silence »<sup>3</sup> telle qu'elle est évoquée dans *La voix des femmes* pour parler de l'absence d'écho des revendications d'ordre politique produites par les femmes, cantonnées à l'image que donnent d'elles les journaux satiriques ? Effectivement, l'ironie est omniprésente, mais quelques exemples ont néanmoins donné une visibilité positive à leur cause. Une médaille permet ainsi d'attester la volonté d'historiciser l'action de l'un des plus actifs corps d'ouvrières, celui des couturières.



Figure 7 – Anonyme, *Cortège des couturières de Paris au Luxembourg*  
(© E. Bauchard ; 4 cm).

Ces dernières furent les premières à demander l'augmentation des salaires, de même qu'elles militèrent pour l'ouverture des ateliers nationaux pour les femmes, revendication qui prendra effet à partir du 10 avril. La médaille documente l'étape précédant tout juste cette réussite, à savoir l'élection le 3 avril d'un représentant à la commission du Luxembourg, organe sans réel pouvoir politique qui permettait cependant de donner la parole aux milieux ouvriers. L'institution incarnait alors l'espoir du peuple dans la république démocratique et sociale, et l'accession d'un représentant des femmes dans cet organe était donc un évènement particulièrement important qui nécessitait d'être commémoré.

3. *La Voix des femmes*, n° 22.



Figure 8 – Hommage à Bixio blessé sur les barricades  
(© E. Bauchard ; 4,4 cm).

S'il est difficile de savoir qui a voulu produire ce témoignage historique, le livre de Liesville<sup>4</sup> permet de retrouver le créateur du motif original. Un graveur du nom de Jourdain, qui sera identifié par *L'illustration* comme le créateur de 49 médailles<sup>5</sup>, a ainsi représenté le Père Duchêne, avec deux figures d'un style bien particulier, qui se retrouve notamment dans une médaille en l'honneur de Bixio blessé sur une barricade. Il se trouve que cette même figure a fait l'objet d'un surmoulage pour donner naissance à notre médaille, de moins bonne qualité et à laquelle ont été rajoutés deux petits dessins, une enveloppe et un chapeau. De cela peut être déduit qu'en dessous d'une production « professionnelle », d'autres graveurs improvisés ont essayé de produire eux-mêmes leurs images, leurs textes avec sans doute très peu de moyens et en s'appuyant sur des créations antérieures.

Une autre médaille revêt une importance particulière car elle a été créée par Périer, identifiée par Liesville pour quelques médailles mais aussi par *L'illustration*. Il est le plus prolifique, avec 108 objets monétaires originaux, juste pour cette année-là (il continuera après 1848). La majorité des exemplaires qu'il a réalisés supporte avec force et humour l'instauration de la démocratie sociale, le renversement heureux de la royauté et son espoir dans les thèses socialistes. Faites dans des alliages de piètre qualité qui se désagrègent aujourd'hui, les médailles de Périer ont été coulées dans des moules en plâtre qui ne pouvaient donner naissance qu'à une petite dizaine d'exemplaires au maximum<sup>6</sup>. Mais les conditions de création précaires de ce graveur ne l'ont pas empêché de produire sans relâche en déplorant notamment, sûrement vers la fin de l'année 1848, la perte par les femmes de leurs droits.

On lit au droit : « la femme aussi a eu ses jours de liberté et de puissance, son club, son journal, son public » ; et au revers : « Liberté, puissance, club, journal, public, elle a tout perdu en trois mois. » Ces deux phrases, agencées sous forme de chiasme entre les deux faces, sont un constat sincère et compatissant des conséquences du durcissement du régime.

4. LIESVILLE 1877, p. 323.

5. « Médailles de la révolution de 1848 », *L'illustration, journal universel*, vol. 13, p. 103.

6. SAULCY 1850, p. 19.



Figure 9 – Périer, *Dégradation des droits des femmes*  
 (© E. Bauchard ; 3,2 cm ; × 1,3).

L'amertume prime également sur la dérision dans une autre médaille, comme l'a bien relevé Marie-Ève Le Forestier. Les références y sont nombreuses, avec « Adieu mes amours » qui renvoie à une chanson polyphonique populaire de la fin du xv<sup>e</sup> siècle et une mention du concile de Mâcon qui avait débattu en 585 l'existence de l'âme chez les femmes. « Les femmes n'ont donc ni âme ni capacité politique » déplore la médaille qui fait finalement le même constat que Périer : les femmes ont beaucoup perdu depuis les événements de juin.



Figure 10 – Anonyme, *Le club des femmes, présidence de Madame Niboyet*  
 (© E. Bauchard ; 3,7 cm ; × 1,3).

Si la cause des femmes semble perdue, quelques mois plus tard l'optimisme revient, avec l'organisation du banquet des femmes socialistes. Une médaille semble arborer fièrement le nom de ses participantes au revers, tandis qu'une autre ironise en les associant à une voix diabolique. « C'est nous qui sommes les vrais apôtres », dit-elle, sans doute pour contester la prise de parole des femmes dans le débat public. Sur l'autre médaille cependant, le niveau d'égalité sur le droit fait référence à la République, mais peut-être aussi à l'appartenance du socialiste Pierre Leroux à la franc-maçonnerie, plus ouverte à l'établissement d'une égalité de droits entre les sexes.



Figure 11 – Anonyme, *Le banquet fraternel des femmes socialistes*  
(© E. Bauchard ; 2,8 cm ; × 1,5).



Figure 12 – Anonyme, *Souvenir du banquet des femmes socialistes*  
(© E. Bauchard ; 3,9 cm).

Que retenir donc, après cet aperçu rapide des objets monétaires concernant les citoyennes de 1848 ? D’abord, qu’en tant que nouveau moyen d’expression massifié, la médaille permet de faire de l’humour au même titre que les journaux satiriques. En effet, la subversion du support, par la création de faux jetons, permettait de moquer le sérieux des organisations féministes. D’autre part, la fonction symbolique de l’objet monétaire, ses attributs et sa fonction commémorative accentuaient le rire en donnant un ton solennel à une simple plaisanterie.

Ensuite, d’un point de vue historique, elles permettent de confirmer que deux conceptions de la femme se sont confrontées pendant la révolution médiatique de 1848. Celle, minoritaire, de la citoyenne opposée à sa version caricaturale aux multiples visages, de la femme de mœurs légères à la garçonne en passant par la militaire en jupe. Les Vésuviennes se retrouvent au carrefour de cette opposition, à la fois respectées par les féministes pour les valeurs de courage et de force qu’elles déploient, mais impossibles à soutenir du fait de leur origine : une mascarade organisée par Borme qui voulait se faire lui-même colonel d’une armée de femmes<sup>7</sup>.

7. *Procès des accusés du 15 mai 1848*, Paris, Impressions des ouvriers associés, 1849, p. 133.



Un certain nombre des stéréotypes transmis par ces différentes façon d'ironiser sur les capacités physiques et intellectuelles des femmes nous est parvenu aujourd'hui, dont la déconstruction est sans doute encore en train de s'opérer. Cependant, cette autre identité qui voyait le jour au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, celle de la citoyenne, nous est beaucoup moins connue, un manque que l'exposition « Parisiennes citoyennes » à venir à Carnavalet va tenter de combler, et peut-être en partie grâce aux médailles. Ces dernières redoublent l'ampleur de la révolution médiatique en offrant l'information et son contrôle à une population beaucoup plus large, avide des mots et images diffusées désormais quotidiennement.

## Bibliographie

- AGULHON 1975 : M. AGULHON, *Les Quarante-Huitards*, Paris, Archives Gallimard, 1975, 272 p.
- LIESVILLE 1877 : A. LIESVILLE, *Histoire numismatique de la révolution de 1848*, Paris, Honoré Champion, 1877, 336 p.
- PRIMI 2010 : A. PRIMI, *Femmes de progrès. Françaises et Allemandes engagées dans leur siècle, 1848-1870*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 317 p.
- RIOT-SARCEY 1992 : M. RIOT-SARCEY, *Émancipation des femmes, 1848, Genèses, sciences sociales et histoire*, 7, 1992, p. 194-200.
- GRIBAUDI, RIOT-SARCEY 2008 : M. GRIBAUDI, M. RIOT-SARCEY, *1848, la révolution oubliée*, Paris, La Découverte, 2008, 257 p.
- SAULCY 1850 : F. DE SAULCY, *Souvenirs numismatiques de la révolution de 1848*, Paris, Duverger, 1850.

Michel AMANDRY\*

### **L'Exposition Universelle de 1900 à Paris.**

#### **Fonds patrimonial au Musée Carnavalet et souvenir familial**

En 1900, Paris accueillait pour la cinquième fois une Exposition Universelle, après celles de 1855, 1867, 1878 et 1889. Celle de 1900, qui voulait dresser le bilan du siècle écoulé, fut la plus importante et attira entre le 15 avril (le président Loubet l'avait inaugurée le 14) et le 12 novembre plus de 50 millions de visiteurs. Alfred Picard en était le commissaire général.

On entrait dans l'Exposition par la porte monumentale, qui avait été construite sur la place de la Concorde, à l'entrée du cours la Reine, et l'exposition qui occupait un espace de 112 ha se déployait sur l'avenue Alexandre III, l'esplanade des Invalides, la colline de Chaillot, le Champ-de-Mars, la rive droite et la rive gauche de la Seine entre ces sites. Il faut y ajouter les 104 ha du bois de Vincennes pour l'exposition sur l'agriculture, les maisons ouvrières, les chemins de fer et les concours sportifs puisque les II<sup>e</sup> Jeux Olympiques se déroulèrent dans ce cadre, après ceux d'Athènes en 1896.

Quarante pays y participèrent avec 83 047 exposants.

\* Membre titulaire et ancien président de la SFN ; mamandry@gmail.com

Bien entendu, l'exposition fut le prétexte à la production de nombreux souvenirs (ce que l'on appelle aujourd'hui des produits dérivés) : guides, livres, services de table, verres, couverts, ouvre-lettres (de la maison Christofle), peignes, couteaux de poche, cendriers (figure 1), éventails, puzzles et autres, et bien entendu, des médailles et jetons. Lorsque l'on interroge la base de données des collections de Carnavalet, la requête « Exposition Universelle Paris 1900 »<sup>1</sup> fait apparaître 968 documents dont 61 médailles et jetons. Ajoutons qu'une salle (1.51) de l'Hôtel Lepeletier de Saint-Fargeau est dédiée aux Expositions Universelles qui se sont déroulées à Paris.



Figure 1 – Cendrier signé F(erdinand) Levillain (1837-1905)  
pour les fabricants de bronze de Paris (9,6 × 7,3 cm)

Pendant l'Exposition, eut lieu, le 22 septembre, le banquet des maires aux Tuileries. La date choisie ne devait rien au hasard : il s'agissait du jour anniversaire de la proclamation de la République en 1792. Invités par le président Émile Loubet (qui avait succédé le 18 février 1899 à Félix Faure, décédé le 16 février 1899 dans les bras d'une demi-mondaine, Marguerite Steinheil) et le président du Conseil, Pierre Waldeck-Rousseau (nommé à ce poste le 22 juin 1899 et démissionnaire le 3 juin 1902), ce sont 22 278 convives, dont 20 277 maires de France, d'Algérie et d'Outre-mer qui déjeunèrent dans les jardins des Tuileries. Deux immenses tentes avaient été installées,

1. <https://www.carnavalet.paris.fr/collections/explorer-les-collections>.

Figure 2 – Écrin du banquet des maires  
(Collection Amandry).



Figures 3-4 – Plaquette souvenir du banquet des maires  
(Collection Amandry).

reliées entre elles par des tentes perpendiculaires. Organisé par Potel et Chabot, le déjeuner nécessita 700 tables de 10 m de long chacune, 10 km de nappes molletonnées, 125 000 assiettes, autant de verres, 55 000 fourchettes, autant de cuillères et de couteaux. Sous les ordres du chef Léopold Mourier (1862-1923), 11 chefs, 220 chefs de partie, 400 cuisiniers, 2 150 maîtres d'hôtel réussirent le tour de force de servir en 90 minutes (selon la volonté du Président) un repas composé de hors-d'œuvre, darnes de saumon (2 000 kg), filets de bœuf, poulardes de bresse (2 500), ballotines de faisans (1 430), glaces, dessert, le tout arrosé de 3 000 litres de preignac et saint-julien en carafes, de hauts-sauternes, de beaune, de margaux J. Calvet 1887 (maison fondée en 1823 et rachetée par Whitbread en 1986) et de champagne Alfred de Montebello (maison fondée en 1834, rachetée en 1929 par René Chayoux).

Les maires avaient donc reçu une lettre signée Waldeck-Rousseau les invitant à ce banquet. Mais les festivités ne s'arrêtaient pas là : la veille, le 21 septembre, était organisée à 21 h une grande fête de nuit dans les jardins de l'Exposition et sur la Seine ; puis, le lendemain, après le déjeuner, à 15 h 30, une représentation de gala était donnée à la salle des fêtes de l'Exposition. Les maires qui avaient reçu une carte bleue pour la représentation du 22 étaient invités au palais de l'Élysée le lendemain, de 16 h à 18 h. Les maires avaient la possibilité de se rendre à Paris en train avec une réduction de 50 % consentie par les Compagnies des chemins de fer. Cette réduction était valable du 17 au 22 pour l'aller et du 22 au 28 pour le retour.

Mon arrière-grand-père, Alfred Amandry, maire de Rouilly-Saint-Loup (Aube) de 1896 à 1904, prit part à ces festivités et s'en retourna dans son petit village de quelques centaines d'âmes avec un souvenir. En effet une plaquette rectangulaire (4,5 × 6,3 cm), signée F. Vernon (1858-1912) fut offerte à chaque participant dans un écrin inscrit Souvenir du banquet des maires 1900 (figure 2). Au droit (figure 3) deux allégories féminines, la France tenant le drapeau tricolore, et la ville de Paris, portent un toast au banquet dont on devine les rangées de convives devant elles. Au revers (figure 4), figurent un drapeau sur un faisceau de licteur et, sur dix lignes, la légende **BANQUET DES TUILERIES OFFERT AUX MAIRES DE FRANCE SOUS LA PRESIDENCE DE MR E. LOUBET PREST DE LA REPUBLIQUE ET DE WALDECK ROUSSEAU PREST DU CONSEIL PARIS 22 SEPT 1900**. Au-dessous, dans un cartouche se détachant sur deux branches de chêne, étaient gravés l'initiale du prénom et le nom du maire ainsi que sa commune.

Mais il rapporta aussi le texte du discours, qui résonne de façon très contemporaine, du président Loubet prononcé en guise de bienvenue avant le banquet rappelant que les maires étaient les « auxiliaires les plus précieux de la mission républicaine et patriotique (du président), dans la poursuite d'un triple idéal : idéal de concorde, idéal de justice social, idéal d'honneur pour le nom français ».

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 04 DÉCEMBRE 2021

Présidence : M<sup>me</sup> Sylvia Nieto-Pelletier, présidente de la SFN.

Membres présents : M<sup>mes</sup> et MM. M. Amandry, P. Baubeau, J.-Chr. Bertrand, M. Bompaire, Chr. Charlet, O. Charlet, Ph. Charnotet, J.-P. Garnier, G. Gautier, C. Grandjean, P.-O. Hochard, A. Hostein, G. Malingue, M. Muszynski, S. Nieto-Pelletier, L. Schmitt, P. Villemur, Fr. Wojan.

Invités : MM. E. Bauchard, X. Bourbon, E. Kocharov, A. Quertier, Ph. Théret.

Excusés : MM. P. Bourrieau, A. Clairand, J. Jambu, Br. Jané, Cl. Pinault, A. Suspène, R. Wack.

Cette séance est une journée thématique organisée par MM. Antony Hostein et Philippe Charnotet. Elle est entièrement consacrée aux collections numismatiques du Musée Carnavalet-Histoire de Paris.

Les membres de la SFN sont accueillis à l'Orangerie du musée. La journée débute à 9 h 45 avec le discours de bienvenue de M<sup>me</sup> Valérie Guillaume, directrice du Musée Carnavalet-Histoire de Paris, suivi par celui de M<sup>me</sup> Sylvia Nieto-Pelletier, présidente de la SFN, lu par M. Antony Hostein.

Deux séances de communications (la première présidée par M. Charnotet et la seconde par M. Hostein), entrecoupées par la pause méridienne et la séance ordinaire de la SFN, rythment cette journée, qui s'achève à 16 h.

### **BSFN**

Aucun procès-verbal n'est à adopter ce mois-ci.

### **Élections**

Les dix candidatures présentées lors de la séance de novembre sont soumises au vote de l'assemblée. MM. Nicolas Asplanato-Assalit, Emmanuel Bauchard, Xavier Bourbon, Eduard Kocharov, Hugo Pérette, Andréas Quertier, Aurélien Ros, Philippe Théret, Erwan Vasse et Christian Zamboni sont élus chacun leur tour membre correspondant à l'unanimité.

### **Candidatures**

Deux nouvelles candidatures sont présentées à l'assemblée : celle de M. Thomas Leblanc, de Meeffe (Belgique), parrainé par M. Antony Hostein et M<sup>me</sup> Sylvia Nieto-Pelletier ; celle de M. Pierre Petit, d'Auderghem (Belgique), parrainé par M<sup>me</sup> Lyce Jankowski et M. Jérôme Jambu.

## Annonces

La présidente cède la parole à M. Pierre-Olivier Hochard, secrétaire de rédaction du *BSFN*, qui rappelle les règles de publication sur Internet des articles du *BSFN*. Il précise que si les pdf des articles du *BSFN* sont la propriété des auteurs, il est expressément demandé aux auteurs d'attendre que le *BSFN* soit paru et distribué avant de mettre leur article ou tiré-à-part en ligne. En outre la mise en ligne des épreuves n'est pas autorisée en tant que telle, surtout s'il s'agit de diffuser le volume du *BSFN* *in extenso*.

La présidente rappelle que la séance du 2 avril 2022 sera une journée réservée aux jeunes chercheurs en numismatique. L'appel à communications sera clos le 17 décembre prochain.

Elle annonce que les prochaines Journées numismatiques se dérouleront à Autun, (Saône-et-Loire), du 3 au 5 juin 2022. Les séances de communications se dérouleront dans la salle de l'Hexagone. Comme la période retenue correspondra au week-end prolongé de la Pentecôte, il est conseillé de réserver sans tarder son hébergement sur place pour les membres intéressés.

M. Jean-Pierre Garnier, membre d'honneur et ancien président de la SFN, prend la parole pour nous annoncer la décès de M<sup>me</sup> Monique Mainjonet-Brun. Il prononce la nécrologie suivante :



(© Frédéric Neuwald, 2006)

« Monique Mainjonet-Brun, qui vient de nous quitter dans sa 95<sup>e</sup> année, était née le 30 décembre 1926. Elle était entrée à la SFN le 5 octobre 1957 sous la présidence de Jean Tricou (1890-1977), président de la SFN de 1957 à 1959. Elle était du CNRS et attachée au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France auprès de son directeur, Georges Le Rider (1928-2014). Ses parrains de la SFN étaient M<sup>me</sup> Gabrielle Fabre (1907-1960) et M. Jean Babelon (1889-1978), qui fut directeur du Cabinet des Médailles de la BnF de 1937 à 1961.

J'ai été élu membre correspondant de la SFN le 28 avril 1962, parrainé par Monique Mainjonet et Jean-Baptiste Giard (1932-2018), alors conservateur au Cabinet des Médailles de la BnF. Avec le temps, Monique, qui m'avait parrainé, était devenue ma marraine de cœur et depuis longtemps je lui téléphonais à peu près tous les 15 jours.

Ancienne parisienne, elle s'était retirée à Givors, près de Lyon, auprès de Georges Le Rider et de sa fille Béatrice Le Rider. Après la messe, célébrée à Paris le vendredi 12 à Notre-Dame du Perpétuel Secours, elle a été inhumée le jour même au cimetière du Père-Lachaise. *In memoriam.* »

M. Laurent Schmitt présente et fait circuler l'ouvrage que MM. Xavier Bourbon et Philippe Théret viennent de publier : *Le franc d'Augustin Dupré*, Paris, 2021.

M. Georges Gautier présente et fait circuler l'ouvrage qu'il vient de publier : *Le monnayage en argent de la réforme de Dioclétien (294-312 p.C.)*, Ausonius, collection « Numismatica Antiqua » (13), Bordeaux, 2021.

## **Communications**

Durant la matinée, nous avons entendu successivement MM. Philippe Charnotet, Antony Hostein avec Andréas Quartier, Laurent Schmitt, puis Christian Charlet. Après la séance ordinaire, les communications de MM. Philippe Théret, Emmanuel Bauchard et Michel Amandry ont été prononcées.

À l'issue de cette journée thématique bien remplie, la présidente remercie les orateurs, l'assemblée et le Musée Carnavalet-Histoire de Paris (notamment M. Philippe Charnotet) pour la qualité de son accueil. Elle donne rendez-vous pour la prochaine séance ordinaire, prévue le 8 janvier 2022, et souhaite par avance à tous nos membres de très agréables fêtes de fin d'année.



TARIFS POUR 2021 (en euros)	Cotisation annuelle*	Abonnement au <i>BSFN</i>	Total
<i>Doit de première inscription (s'ajoute le cas échéant au montant total)</i>			<b>8</b>
<b>Membre correspondant (France)**</b>	28	28	<b>56</b>
<b>Membre correspondant (étranger)</b>		37	<b>65</b>
<b>Membre titulaire**</b>	37	28	<b>65</b>
<b>Institutionnels et membres assimilés (France)</b>		28	<b>65</b>
<b>Institutionnels et membres assimilés (étranger)</b>		37	<b>74</b>
<b>Étudiants***</b>		2	28
<b>Non membres de la SFN / Abonnés (France)</b>	Pas de RN	40	<b>40</b>
<b>Non membres de la SFN / Abonnés (étranger)</b>		45	<b>45</b>
Prix au numéro du <i>BSFN</i>	<i>Hors frais de port</i>		<b>5</b>
Prix au numéro de la <i>Revue numismatique</i>	<i>Hors frais de port</i> Demander au Secrétaire général si le numéro demandé est encore disponible		<b>60</b>

\* Comprend l'abonnement annuel à la *Revue numismatique*

\*\* Déductible de l'impôt des personnes physiques des résidents français

\*\*\* De moins de 28 ans et sur justificatif

Compte bancaire      BRED Paris Bourse  
Code BIC                BRED FRPPXXX  
N° IBAN                 FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique

10 numéros par an — ISSN 0037-9344

N° de Commission paritaire de Presse : 0525 G 84906

### Société Française de Numismatique

*Reconnue d'utilité publique*

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris

<http://www.sfnnumismatique.org> | [sfnm@hotmail.fr](mailto:sfnm@hotmail.fr)

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Sylvia NIETO-PELLETIER

Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD

([pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr](mailto:pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr))

Préresse : Fabien TESSIER

Imprimerie Corlet



9 770037 934005